Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 2 Rabiaa II 1442
17 Novembre 2020

N° 84

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2534**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2540**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2546**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2549**
Avis aux créanciers..... **2557**
Convocations
Sociétés anonymes **2559**
Sociétés à responsabilité limitée **2563**
Divers
Avis au public..... **2563**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation de capital

Notice d'information

Application des dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME SAHARIEN

Société anonyme

Au capital de 1 008 500 dinars

Identifiant unique : 0035377W

- Dénomination sociale : Société de Développement du Tourisme Saharien

- Forme juridique : Société anonyme

- Montant du capital à souscrire : Six cent mille dinars

- Siège social : Rue 8603 n°72 Zone Industrielle La Charguia

- Objet social : Activités touristiques et hôtelières

- Durée de la société : 99 ans

- Dépôt légal : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2020 a été déposé au centre national du registre des entreprises le 9 novembre 2020, sous le n° AC011772020

- Modalités de l'augmentation : Le capital sera augmenté de six cent mille (600 000) dinars, pour le porter de 1 008 500 dinars à 1 608 500 dinars, par l'émission de six mille (6000) actions nominatives nouvelles, de cent (100) dinars chacune, à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription par conversion d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de six cent mille dinars.

- Valeur nominale des actions à émettre : 100 dinars chacune

- Conditions d'admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libéré les montants exigibles dans le délai imparti, peuvent seuls assister aux assemblées générales.

- Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5 % pour constituer la réserve légale.

L'assemblée générale ordinaire peut distribuer, ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant, tout ou partie du solde des bénéfices ou procéder à la constitution d'autres réserves.

- Modalités de convocation des assemblées générales : Les convocations sont faites par avis publié au J.O.R.T et au bulletin officiel du centre national du registre des entreprises dans le délai de 21 jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

- Exercice du droit préférentiel de souscription : Les actionnaires ont renoncé partiellement à leur droit préférentiel de souscription prévu par le code des sociétés commerciales.

- Délai de souscription : Le délai ouvert pour la souscription est fixé à 15 jours à compter de la parution de la présente notice au J.O.R.T avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale du montant de l'augmentation.

2020R02491SANB2

Modification du projet d'augmentation de capital

Société Nouvelle des accumulateurs «NOUR»

Société anonyme

Au capital de 10 500 000,000 Dinars

Siège social : Route de Sousse km 6 - 2033 Mégrine

RC n° : B2478702007

M.F : 1027384F/A/M/000

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 10/9/2020, enregistrée à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau à Tunis le 9/10/2020 sous le n°20505513, quittance n°7038 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 6/11/2020, reçu de dépôt numéro AC021752020. Il a été décidé d'augmenter le capital de la société de dix millions cinq cent mille dinars (10 500 000,000) à douze millions dinars (12 000 000,000) soit une augmentation de un million cinq cent mille dinars (1 500 000,000) en numéraire, souscrite et libérées en totalité à la souscription.

Cette augmentation a été déposée au compte indisponible n°10106045232568378885 à la STB Agence Mégrine.

2020R02493SANB2

Décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 20 juillet 2020

Notice d'Information relative à l'augmentation du capital en numéraire

Application des articles 164, 302 et suivants du code des sociétés commerciales

La Compagnie Fromagère -SA- «CF»

IU : 1045791V

MF : 1045791/V/A/M/002

La Compagnie Fromagère S.A

Rue Lac Léman - Imm. Le DOME

1053 Les Berges du Lac

Tél. : 71.964.445

Fax : 71.962.830

1. Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne.

2. Siège social : Immeuble le Dôme, Rue Lac Léman, Les Berges du Lac - Tunis.

3. Durée de vie de la société : 99 ans de la date de sa constitution définitive.

4. Capital social : 24 311 000 Dinars divisé en 173 650 actions de 140 Dinars chacune

5. Objet social (article 3 des statuts):

- La fabrication de produits destinés à l'alimentation humaine à partir de caillé de lait animal ou dérivés du lait.

- La fabrication, le conditionnement et la commercialisation du lait et dérivés, et la production et vente de tout produit agroalimentaire.

6. Nationalité : Tunisienne.

7. Régime fiscal : Droit commun.

8. Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire : l'assemblée générale extraordinaire de la Compagnie Fromagère réunie le 20 juillet 2020 a décidé d'augmenter le capital social par voie de compensation des créances certaines liquides et exigibles avec suppression de droit préférentiel de souscription et la réservation de l'augmentation du capital au profit de deux sociétés à savoir la société SAVENCIA FROMAGE & DAIRY INTERNATIONAL SAS et à la Société DELICE HOLDING-SA, «DH» pour un montant cinq millions deux cent quarante dinars (5 000 240 DT) pour le porter de vingt quatre millions trois cent onze mille dinars (24 311 000 DT) à vingt neuf millions trois cent onze mille deux cent quarante dinars (29 311 240 DT) et l'émission de trente cinq mille sept cent onze (35 716) actions nouvelles de 140 dinars chacune répartie entre les deux souscripteurs comme suit : Société SAVENCIA FROMAGE & DAIRY INTERNATIONAL SAS pour 17 858 actions nouvelles de 140 dinars chacune d'une valeur de deux million cinq cent mille cent vingt (2 500 120) Dinars et la société DELICE HOLDING pour 17 858 actions nouvelles de 140 dinars chacune d'une valeur de deux million cinq cent mille cent vingt (2 500 120) Dinars.

9. Droit préférentiel de souscription : l'assemblée générale extraordinaire cité ci-dessus a décidé la suppression des droits préférentiels des souscriptions pour certains actionnaires et la réservation de la souscription à l'augmentation du capital à la société SAVENCIA FROMAGE & DAIRY INTERNATIONAL SAS, société de droit français et la Société DELICE HOLDING-SA, «DH» SA.

10. Dépôt des fonds : La preuve du versement du montant des actions en compensation des créances échues sur la société est établie par un certificat délivré par le conseil d'administration et approuvé par le commissaire aux comptes. Ce certificat tient lieu de certificat visé à l'article 304 du code des sociétés commerciales.

11. Modalités et délais de délivrance des titres : Les souscriptions à l'augmentation de capital en numéraire seront constatées par une attestation de propriété délivrée par la Compagnie Fromagère.

12. Jouissance des nouvelles actions : Les 35 716 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes dans les délais légaux.

13. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes : Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires, proportionnellement au nombre d'actions émises.

14. Régime de négociabilité : Les actions sont librement négociables suivants les stipulations statutaires.

15. Apport en nature : Néant

16. Tout actionnaire, détenant au moins le nombre minimum d'actions fixé par la loi dans le capital de la société a le droit pour assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et d'une inscription de ses actions sur un compte tenu par la société.

17. Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

18. Modalités de convocation des assemblées : Suivant les conditions légales.

19. Les conditions d'affectation des résultats : Conformément aux dispositions statutaires et la réglementation en vigueur.

20. Dépôt provisoire : en date 9/11/ 2020 au Registre National des Entreprises du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2020 sous le numéro de dépôt : AC011762020.

21. Le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à partir de la date de la publication la présente notice au JORT, avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2020R02495SANB2

SOCIETE BRIQUETERIE DE MAZDOUR

Société anonyme

Au capital de 6.750.000,000 dinars

Siège social : Rue Moez Ibn Badis Khezama - Ouest 4071 Sousse

Identifiant unique N° : 44759H

Identifiant fiscal : 44 759/H/A/M/000

1/ Suivant le procès-verbal de la Délibération du Conseil d'Administration du 20/4/2020, enregistré le 21/9/2020 à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse sous le n°20802076, quittance

n°M042502 et le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24/4/2020, enregistré le 12/5/2020 à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse sous le n°20700738, quittance n°M018919, et qui a été déposé le 11/8/2020 au registre national des entreprises sous le n°202061996, il a été décidé :

De nommer Monsieur Ben Hadj Salem Moncef comme nouvel administrateur pour la gestion des trois exercices 2020, 2021 et 2022 ; de reconduire le mandat des Quatre Administrateurs, membres du Conseil d'Administration, à savoir : Monsieur Ben Hadj Salem Mohamed, Mesdames Ben Hadj Salem Lilia née Dorgham, Fradj Ibtissem née Dorgham et Ben Hadj Salem Faiza née Labbène dit Kalti pour la gestion des trois exercices 2020, 2021 et 2022; de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Radhouane Zarouk, pour la gestion des trois exercices 2020, 2021 et 2022, de nommer pour la gestion des trois exercices 2020, 2021 et 2022 : Monsieur Ben Hadj Salem Mohamed comme Président du Conseil d'Administration, Directeur Général de la Société. Madame Ben Hadj Salem Lilia née Dorgham comme membre du Conseil d'Administration et Secrétaire du Bureau. Et de nommer Monsieur Ben Hadj Salem Slim en tant que Directeur Général Adjoint de la Société.

2/ Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8/9/2020, enregistré le 20/10/2020 à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse sous le n°20702378, quittance n°M046990, et qui a été déposé le 10/11/2020 au registre national des entreprises sous le n°2020104523, il a été décidé de nommer Monsieur Ben Hadj Salem Slim comme nouvel administrateur pour la gestion des trois exercices 2020, 2021 et 2022.

2020S01225SANB2

SOCIETE GENERALE DES APPLICATIONS MECANIQUES

Société anonyme

Au capital de 2 694 250,000 Dinars

Siège social : 14 Rue 8611 Z.I Charguia Tunis

MF : 014402NAM000

RC : 014402N

Suite au procès-verbal du Conseil d'Administration réuni le 13 octobre 2020 et enregistré à la recette des finances Charguia le 26 octobre 2020, sous le n°20807789, quittance n°106340 et au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances le 26 octobre 2020, sous le n° 20707791, quittance n°106342 déposés au registre national des entreprises le 4 novembre 2020, sous le n° 202098954, il a été décidé ce qui suit :

1. Adoption de nouveaux statuts.

2. Nomination de Monsieur Khelil Chaibi entant que Président du Conseil d'Administration de la société Générale des Applications Mécaniques.

3. Nomination de Monsieur Mohamed Boughattas entant que Directeur Général de la société Générale des Applications Mécaniques.

2020402288SANB2

Réalisation d'augmentation de capital

TAV TUNISIE S.A

Société anonyme

Capital social : 245.000.000 Dinars

Siège social : Rue de la Bourse - Cité les Pins - Immeuble «Horizon» Bloc B 3ème Etage - Les Berges du Lac II - 1053 Tunis

I.U : 1003493G

Aux termes d'une délibération en date du 6/10/2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- D'augmenter le capital social par compensation des créances certaines, liquides et exigibles d'un montant de 214.145.000 dinars de la société TAV Havalimanlari Holding S.A. Le capital social est porté de 245.000.000 de dinars à 459.145.000 dinars, par la création de 214.145 actions nouvelles de mille (1.000) dinars chacune.

- La réalisation de l'augmentation du capital suivant acte reçu par M. le Receveur de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau Tunis le 5/11/2020 sous En°20806199 Qn°M7830 et Registre des Récépissés n°7827.

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 6/10/2020 lequel procès-verbal a été enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau Tunis, le 16/10/2020 sous En°20805678 Qn°M7228.

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant le nom, prénom de l'unique souscripteur, son domicile, le nombre des actions souscrites.

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée, et comme en conséquence, l'Article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6 Nouveau : Le capital social est fixé à la somme de 459.145.000 dinars divisé en 459.145 actions de mille (1.000) Dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées.

Dépôt : Il a été déposé au Registre National des Entreprises le 9/11/2020 sous l'Identifiant Unique numéro 1003493G : - Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/10/2020

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 5/11/2020

- Un exemplaire de la liste du Souscripteur du 5/11/2020.

2020402302SANB2

Notice relative au renouvellement du mandat des administrateurs et du P.D.G de la société

SOCIETE PROTECTRICE

Société anonyme

Au capital de 1.800.000,000 DT

Siège social : 10, rue Pierre de Coubertin angle Av. Jean Jaurès - Tunis

R.C. : B165231996

M.F :0186792 W/A/M/000

N° C.N.S.S. : 205761-24

Suivant P.V. de l'assemblée générale ordinaire daté du 9/6/2020, enregistré à la recette des finances rue Ghandi, Tunis le 28/9/2020, quittance n°65335, enregistrement n°20803095 et enregistré au Registre National des Entreprises le 6 novembre 2020 dossier n°2020103605, ayant constaté que le mandat des administrateurs expire à l'issue de la présente réunion, décide de nommer les administrateurs suivants pour une période de trois ans qui expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2022 :

- La BIAT

- La SGP

- Mr Noureddine Lagha.

Suivant P.V. du Conseil d'Administration daté du 9/6/2020, enregistré à la recette des finances rue Ghandi, Tunis le 28/9/2020, quittance n°65339, enregistrement n°20803095, et enregistré au Registre National des Entreprises le 6 Novembre 2020 dossier n°2020103605, les membres du Conseil d'Administration ont décidé de renouveler le mandat de M. Noureddine Lagha en qualité de P.D.G. de la société pour une durée de trois ans et a fixé ses pouvoirs.

2020402311SANB2

Procès-verbal du conseil d'administration du 13/10/2020

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

«SO.G.I.T»

Société anonyme

Au capital de 8.813.760 DT

Siège social : 33 Rue Ibn Bessem Menzah 4 - Tunis 1082

I.U : 349474 NAM/000

CNSS : 180203-74

Suite au PV du Conseil d'Administration réuni en date du 13/10/2020 tel que stipulé dans le PV enregistré à la recette des finances cité Mahrajène le 20/10/2020 sous le n°20804987 quittance n°65135, il a été décidé de :

- Transférer le siège de la société de la Rue Micipsa Résidence Nord Hilton Bloc E 4ème Tunis Belvédère 1082, au 33 Rue Ibn BESSEM MENZAH 4- Tunis 1082.

- Entériner la conclusion du contrat de location avec la société Our co & Tourism pour une période de 3 ans (2019-2021).

- Approuver la conclusion d'un avenant au contrat de location conclu avec la société Our co & Tourism pour l'année 2020

Un exemplaire du PV du Conseil d'Administration, a été déposé à l'RNE le 6/11/2020 sous le n° 2020103362.

2020402316SANB2

Nomination du président du conseil d'administration

Et du Directeur Général

TUNISIA HOTEL PROPERTIES

Société anonyme

Au capital de 158 242 950 Dinars

Siège social : Rue du Lac ANNECY - Immeuble ADONIS 1053 Les Berges du Lac

RNE : 0898281L

MF : 898281L/A/M000

Mat CNSS : 25306892

Selon procès-verbal du conseil d'administration en date du 01 juin 2020, enregistré à la recette des finances le Lac - Tunis le 27 août 2020 sous le numéro 20704470, quittance numéro M059257, le conseil a décidé :

De nommer Monsieur Mohsen Zerelli, en qualité de Président du Conseil d'Administration pour les trois années 2020 2021 et 2022.

Le renouvellement du mandat de Monsieur Mohsen Zerelli, en qualité de Directeur Général pour les trois années 2020, 2021 et 2022. Le conseil a, en outre délégué, à M Mohsen Zerelli les pouvoirs les plus étendus pour assurer sous sa responsabilité la direction générale de la société.

Deux copies du PV susmentionné ont été déposées au Registre national des Entreprises de Tunis.

2020402324SANB2

EL ITKANE DE PROMOTION IMMOBILIERE.SA

MF : 377381 R/N/M 000

Suivant PV de l'AGE du 27/10/2020, dont un exemplaire a été déposé au RNE en date du 11/11/2020, sous le n°AC011792020, il a été décidé d'augmenter le capital social de la somme de (1 500 000) Dinars pour le porter de (4 800 000) Dinars à la somme de (6 300 000) Dinars et ce par apport en numéraire d'un montant (1 500 000) Dinars et création de (15 000) actions nouvelles de 100 Dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer à la souscription par l'actionnaire unique «Agence Maritime MOHAB»

La BIAT Agence Avenue de Carthage recevra les fonds provenant de la souscription au compte Indisponible ouvert au nom de la société sous le n°08100000693200362556.

Le délai de souscription est fixé à 15 jours à compter de la publication de

cette notice au JORT mais, en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai, la souscription sera clôturée avec anticipation.

2020402333SANB2

SOCIETE STRAMIFLEX SA

Capital social : 17.956.000 DT

Rue des métaux (Ex 8603) Zone Industrielle Charguia 1 2035 Tunis

RC : B24195342009

I.U : 1127580P

N° affiliation à la CNSS : 32009592

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 3 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de la Charguia, le 21/10/2020 Sous le n°20807575 Quittance n°M105255 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis sous le n°20292528 le 30/10/2020, il a été décidé ce qui suit :

- La démission de Monsieur Mahmoud Sellami du poste du Directeur Général

- La nomination de Monsieur Hédi Tounsi en tant que Directeur Général pour les années (2020 et 2021).

2020402334SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Power Transmission Distribution Engineering

"PTD Engineering"

SARL au capital de 340.000 Dinars

RC : B2421012009

MF : 1091558X/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26/6/2020, enregistré à la recette des finances La Marsa Tunis le 26/6/2020 sous le n°20702653, quittance n°M064743, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises (guichet unique) le 7/9/2020 sous le n°202070112 l'associé unique a décidé ce qui suit :

- Le transfert de siège social de la Rue El Falah Cité Les Pins La Marsa 2070 à Cité Bougatfa Lot n°4657, 285, 2051 Zahrouni Tunis.

- Cession des parts de la part de Mme Ahlem Hajbi au profit de Mr Mohamed Amine Hafaidhia, Mlle Oumaima Hafaidhia, Mlle Asma Hafaidhia, Mr Youssef Hafaidhia et Agrément de nouveaux associés avec un pourcentage de 10% de capital.

La modification corrective et la mise à jour du statut de la société.

2020R02488SRLB2

Actualisation

Et mise à jour des statuts

Société TOURISTIQUE RAYHANE "S.A.R.L."

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1 400 000 Dinars

Siège social : Avenue Hédi Nouira

Cité Riadh - Résidence Osalis Garden Ennassr II – 2037 Ariana

M.F. : 020 860 A/A/M/000

R.N.E. : 0020860A

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2018, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 6 octobre 2020 sous le n°20705018 (quittance n°89209) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises - Bureau de Nabeul le 16 octobre 2020, il appert que les associés de la SOCIETE TOURISTIQUE RAYHANE" S.A.R.L." ont décidé à l'unanimité l'harmonisation et l'actualisation de l'acte des statuts de la société.

Ces statuts actualisés et approuvés par les associés en date du 25 janvier 2018 ont été enregistrés à la recette des finances d'El Menzah VI le 6 octobre 2020 sous n°20705017 (quittance n°89207).

2020R02496SRLB2

Actualisation

Et mise à jour des statuts

Société d'Assistance et de Gestion Hôtelière et Touristique

S.A.GES HOTELS "S.A.R.L."

Société à responsabilité limitée

Capital social : 900 000 Dinars

Siège social : Cité Riadh - Avenue Hédi Nouira

Résidence Osalis Garden Ennassr II - 2037 Ariana - (Tunisie)

M.F. : 09353 N/A/M/000

R.N.E. : 0009353N

C.N.S.S. : 61 333 - 29

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2018, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 6 octobre 2020 sous le n°20705020 (quittance n°89211) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises - Bureau de Nabeul - le 16 octobre 2020, il appert que les associés de la Société d'Assistance et de Gestion Hôtelière et Touristique - S.A.GES HOTELS ont décidé à l'unanimité l'harmonisation et l'actualisation de l'acte des statuts de la société.

Ces statuts actualisés et approuvés par les associés ont été enregistrés à la recette des finances d'El Menzah VI le 6 octobre 2020 sous n°20705019 (quittance n°89210).

2020R02497SRLB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société OCEAN INDUSTRY

SARL au capital de 1 410 000 dinars

Siège social : 4, Rue Jérusalem Ezzahra 2034 Ben Arous

M.F : 911149QAM000

Suivant le P.V. de l'assemblée générale en date du 3 octobre 2020 enregistré à la recette des finances à

Ezzahra le 12 octobre 2020 quittance n°M033110 enregistrement n°20701163, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 10/11/2020 l'assemblée a décidé de nommer M. Hamadi Akrout commissaire aux comptes de la société pour les années 2020, 2021 et 2022.

2020R02500SRLB2

Sté TUNISO-ITALIENNE DE MONTAGE «STIM»

Identifiant Unique : 1475463Y

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2020, enregistré à la recette des finances Enfidha, le 16 octobre 2020, n° de quittance M034427, n° d'enregistrement 20701412, dont un exemplaire a été déposé au registre national des Entreprises de Sousse en date du 14 août 2020 sous le numéro 2020104534, il a été décidé de changer le régime d'investissement de la société de «partiellement exportateur» à «totalement exportateur».

2020S01233SRLB2

Création d'un nouveau point de vente

COMPTOIR INTERNATIONAL DE COMMERCE GENERAL

C.I.C.G

S.A.R.L. au capital de 140.000 dinars

Siège social : Ave Farhat Hached n°119 3000 Sfax

MF : 1301970 BAM 000

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 août 2018 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés à Sfax le 6 septembre 2018 quittance n°M004859, n° d'enregistrement 18804460 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Sfax le 24 janvier 2019 sous, le n°D083932013, l'assemblée a décidé d'ouvrir un point de vente en détail de produits divers, situé au 14 Avenue Hédi Chaker Tunis, et ce à partir du 15 août 2018.

2020X01533SRLB2

Société GENERAL DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE SA.R.L

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 10 000 D

Siège social : Lot Torki Rue Ain Mariem Bizerte 7000

Matricule fiscal : 1581383T

CNSS : N° 000000/00

Aux termes de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue le 16/9/2020, lequel procès-verbal a été enregistré à la recette des finances Quai Tarak Ibn Zied de Bizerte le 21/9/2020 sous, le n°20703928 quittance n°M056287 et a été déposé au guichet du registre national des entreprises de Bizerte le 13/10/2020 a été décidé :

De conclure les travaux de liquidation et de donner au liquidateur quitus sans restrictions ni conditions pour toutes les affaires conclues et de l'assigner au reste des procédures judiciaires.

2020402268SRLB2

APM TUNISIE SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.260.000 Dinars

14, Rue 8609 - Z. I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 0966414M

CNSS : 00211976-31

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26/6/2020 enregistré à la recette des finances de Charguia - Tunis le 10/09/2020 sous Qn°M094628 En°20706284.

Les associés ont décidé de renouveler le mandat de Mme. Syrine Besbes en sa qualité de gérante.

Mr. Rafik Bourass a démissionné de son poste de co-gérant

Les associés ont décidé d'annuler le poste de co-gérant.

- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26/6/2020 enregistré à la recette des finances de Charguia - Tunis le sous Qn°M094624, En°20706282 & Suivant un acte SSP du 26/6/2020 enregistré à la recette des finances de Charguia - Tunis le 23/9/2020 sous Qn°M097931, En°20806691 & Suivant un acte de Précisions à l'augmentation de capital daté du 14/10/2020 enregistré à la recette des finances de Charguia - Tunis le 22/10/2020 sous Qn°M105504 En°20807650

- Les associés ont décidé d'appliquer l'article 142 du CSC et la continuité de l'activité de la société.

- Les associés ont décidé d'augmenter le capital social. Le nouveau capital est 1.260.000 Dinars.

- En conséquence des modifications, et après examen du projet des statuts mis à jour, les associés ont approuvé les statuts tels qu'ils leur ont été présentés.

- Dont un exemplaire des P.V et de l'acte SSP ont été déposés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0966414 M le 30/10/2020.

2020402292SRLB2

Société Massouj Immobilière

MF : 1355967/B

R.C : B12128982014

Siège social : Rue Habib Thameur Siliana 6100

Selon procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire au siège de la société le 31 août 2020 enregistré à la recette des finances à Siliana le 13/10/2020 Quittance n°M031686 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des Etats financiers au titre des exercices des années 2014-2015 et 2016.

- Donne quitus, Entier définitif sans Réserve aux deux gérants : Mouelhi Zied du 9/6/2014 au 21/9/2015 et Mouelhi Mohsen du 22/9/2015 au 31/12/2016,

- Nommer la Société «AECC Audit» en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2017-2018 et 2019.

- A été déposé une copie de ce procès-verbal au Registre National des Entreprises "Bureau de Siliana" sous n°202089261 du 26/10/2020.

2020402309SRLB2

Renouvellement du mandat de la Gérante

De la Société ACC, SARL

Au capital social : 320.000,000 D.T

Siège social Route Gremda Km 1 - Sfax

Identifiant Unique : 0728001S

Il appert du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société du 19/10/2020 enregistré à la recette des finances Gremda à Sfax le 20/10/2020 - M068467 - Enregistrement 20801911 dont deux copies ont été déposées au Registre National des Entreprises sous le n°2020102078 le 5/11/2020 le renouvellement du mandat de la gérante Madame Fatma Bouali pour une durée indéterminée.

2020402315SRLB2

Nomination d'un liquidateur

Société IAC RECRUTEMENT

S.A.R.L au capital de 10.000 DT

30 Rue des Entrepreneurs ZI Charguia II - Ariana

MF : 1358073 H/A/M/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 7 octobre 2020, enregistré à la recette des finances rue de Paradis - Ariana, le 12 octobre 2020 sous le n°20505784, Quittance n°M079136 et dont une copie originale a été déposée au registre national des entreprises RNE sous le n°202084669 en date du 19/10/2020. Les associés de la société ont décidé ce qui suit :

- La dissolution volontaire et liquidation de la société IAC RECRUTEMENT ;

- La nomination de madame Cherif Sameh en tant que liquidateur de cette société.

Les créanciers de la société sont appelés à déclarer leurs créances dans un délai de vingt un jours à partir de cette publication au siège social de la société.

2020402331SRLB2

AUTRES SOCIETES

SOCIETE DES TRANSPORTS DE TUNIS (STT)

Etablissement public

Capital : 44 487 715,000 Dinars

Siège social : 33 Avenue de Japon Montplaisir 1073, Bab Bhar - Tunis

Identifiant Unique : 0993974V

Suivant PV de l'AGE en date du 28 octobre 2020, enregistré à la recette des finances Montplaisir - Tunis en date du 4 novembre 2020, sous le n°20804987, quittance n°M077500, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 6/11/2020 sous le n°2020103354. Il a été décidé ce qui suit :

- La nomination et la délégation de pouvoirs à M. Moez Salem, le nouveau président directeur général de la société des transports de Tunis (STT).

2020R02484SODB2

Agence Nationale des Fréquences

Nomination du réviseur légal des comptes - Mandat 2019-2021

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'Agence Nationale des Fréquences du 25 décembre 2019, le Conseil a désigné le Cabinet CKT AUDIT, Cabinet d'audit et d'expertise comptable, représenté par son Directeur Mr Khaled Thabet en qualité de réviseur légal des comptes de l'Agence Nationale des Fréquences pour un mandat de 3 années couvrant les exercices 2019, 2020 et 2021.

La Convention de révision des comptes établie à cet effet a été enregistrée à la recette des finances Rue de Paradis Ariana, le 21 Janvier 2020, sous le n° 20700347, Quittance n°6019.

Le P.V a été déposé au registre national des entreprises le 3-11-2020, sous le numéro de reçu 2017P85594861.

2020402272SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé signé le 5 novembre 2020 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 5 novembre 2020 sous le n°20202503 Quittance M045075 rédigé par Maître Yaccoubi Lassaad Madame Leila Dridi titulaire de la CIN 07083451 demeurant à Laalelga Morneg a vendu à Monsieur Mohsen Hasni titulaire de la CIN 03706666 demeurant à 71 Avenue Taib Mhiri Radés la totalité du fonds de

commerce exercée dans le local sis à 04 avenue de l'Indépendance Boumhel Elbasatine designer pour buvette. Le bureau de maître Yaccoubi Lassaad sis à 9 rue Essourour immeuble Chtourou cité Elhana Mégrine a été fixée comme domicile élu pour la réception des oppositions dans le délai de vingt jours à partir de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne une copie a été publiée au journal Echourouk du 11/11/2020.

2020R02483FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances Bab Souika Tunis le 19/10/2020 enregistrement n°M052649 quittance n°20202121 Madame Refka Abdelali a cédé à Mr Mohamed Ali Ben Abderrazek Zardoum le fonds de commerce situé à la rue Kasba n°147 Tunis exploité comme restaurant Fast-food et Pizza. Les oppositions éventuelles doivent être adressées chez la vendeuse à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT. Cette annonce a été publiée à la Presse en date du vendredi 23 octobre 2020 sous le numéro s200004469.

2020R02485FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous - seing privé, en date du 29/5/2017 et enregistré à la recette des finances rue Eljana Ariana le 11/7/2017, sous le n°17205653 quittance n°81862 Mr. Amir Ben Brahim résident rue Abou Elkassem Chabi Menzel Tmim Nabeul a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que boucherie sis à l'Avenue Abou Elwalid Ibn Roched n°54 Riadh Andalus Ariana à Mr Ferjani Gasmi résident Rue Bhira n°10 Borj Louzir Ariana.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sis à l'Avenue Abou ELwalid Ibn Roched n°54 Riadh Andalus Ariana dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 13/11/2020.

2020R02494FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suite au contrat enregistré à la recette des finances Ezzahra le 28/10/2020 quittance n°M034767, enregistrement n°20201794, et à l'acte complémentaire enregistré le 28/10/2020 quittance n°M034769, enregistrement n°20701795 Khaled Bouchrara a cédé à Zoubeyda Ellajmi et à Seifeddine Mannai l'ensemble du fonds de commerce exploité sous forme de vente des cadeaux et des antiquités situé au 3 immeuble C, av Taieb Mhiri Ezzahra Ben Arous, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions éventuelles doivent être déposées au local précité dans les 20 jours qui suivent l'annonce de cet avis au J.O.R.T. Cet avis a été publié aux journaux Chourouk et le Quotidien le 10/11/2020.

2020R02498FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue de l'Autriche sous le n°224111 quittance n°59954, Mr Hamza Nsaibi a vendu la totalité du fonds de commerce exploité comme salon de thé au 7 bis local n°7 ter au RDC à l'angle 07 rue Labid et rue Cap Vert.N2 à Mr Taha Khemiri. Les créanciers doivent faire oppositions entre le vendeur et l'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au JORT. Un avis a été déjà publié au quotidien Echourouk le 12/11/2020 sous le n°0000538/20.

2020R02505FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce signé le 20/10/2020 et enregistré à la recette des finances cité Erriadh Sousse le 9/11/2020 sous le n°20201776. Mr Khaled B. Mehrez B. Hassen Mahmoud titulaire de la C.I.N. n°02991460 a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Achref B. Abdallah Mosali titulaire de C.I.N. n°06976526 et Monsieur Haithem B. Belgacem Dhifaoui titulaire de la C.I.N. n°09315968 tous ses éléments matériels et immatériels existant à la rue Ettaoufik n°33 à cité Erriadh Sousse.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet maître Tourkia Zaien à la rue République Immeuble Chaouichi - 4000 Sousse dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée respectivement au journal «Al Chourouk» le 11-11-2020.

2020S01224FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte authentique rédigé par les deux notaires Boughzala Melek et Chaouch Nader en date du 17/10/2020 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 21/10/2020 quittance n°M051619 madame Mtira Ben Belkacem Bent Dhaoui el Hajri et madame Zohra Ben Belkacem Bent Dhaoui el Hajri et Samira Ben Belkacem Bent Dhaoui el Hajri et madame Naziha Ben Belkacem Bent Dhaoui el Hajri et monsieur Adel Ben Belkacem Ben Dhaoui el Hajri et monsieur Monceuf Ben Belkacem Ben Dhaoui el Hajri ont fait donation à

leur frère Elaroussi Ben Belkacem Ben Dhaoui el Hajri leurs parts indivises du fonds de commerce sis à l'avenue Mongi Slim destinée à l'activité d'un café de première catégorie sous le nom café Chabeb.

Les oppositions sont reçues au siège du fonds de commerce déjà indiqué.

2020S01232FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 26/5/2020, enregistré à la recette des finances Rue Mhamed Maarouf à Sousse le 29/6/2020, sous n°20201019, quittance M03857, Mr Kamel Akid, titulaire de la CIN n° 02863278 et demeurant à n°6 Rue 308 Bouhsina Sousse, a vendu et cédé à Ahd Ben Mohamed Ben Mohamed Ettawi, titulaire de la CIN n°06786281, la totalité du fonds de commerce du local destiné commerce de la viande rouge (charcuterie) sis à 31 Avenue 20 Mars Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S01234FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par vente de l'acte sous seing privé en date du 4/11/2020, enregistré à la recette des finances d'Eljem le 6/11/2020, n°M042126 quittance n°20201176, M. Ramzi Ibn Abdedayem C.I.N n°09376495 vend à Mme Fathia Chaaba C.I.N n°03956390 tout le fonds de commerce destiné à vendre et à réparer les téléphones portables avec tous les éléments corporels et incorporels du local à l'avenue Omar Elmoktar Eljem et toute opposition doit être faite entre les mains de l'acquéreur au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

2020S01235FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 02/11/2020 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 10/11/2020, sous n°20201769, quittance M054037, Mr Anouar Ben Naceur Gaaliche, titulaire de la CIN n°04162903 et demeurant à la Rue la Goulette Ksar Hellal, a vendu et cédé à Mr Matar Ben Boubaker Cherif, titulaire de la CIN n°03944536, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente des Articles en plastique et en acier sis au local n°171 au Marché Municipal de Ksar Hellal.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S01237FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente enregistré à la recette de Sousse sous n°21202427 quittance M047161 Mme Hamida Beriri C.I.N n°02988668 a vendu en son nom et au nom de ses enfants Iliyes Ayouni C.I.N n°12810263 et Rihab Ayouni C.I.N n°09292618 à Mme Maroua Achoura C.I.N n°09392051 la totalité du fonds de commerce situé à la rue Mohamed Abdou n°22 Cité Riadh Sousse consistant à tout commerce. Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux dans les mains du vendeur Hamida Beriri sise résidence Jawahra Sahloul 1 Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 10/11/2020.

2020S01240FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Khaled Toumi

Avocat

Rue Habib Mazoun Imm. Chakroun n°7 Sfax

Tel : 74 229 107

Fax : 74 212 218

Par acte sous seing privé en date du 02/11/2020, enregistré à Sfax Route de Tunis le 02/11/2020 sous le n°20203260, quittance M076334 Mme Basma Ghnaynya titulaire de carte d'identité n°02994693 son identifiant unique n°1379607 G a cédé à Mme Mouna Gdoura titulaire de carte d'identité n°08839274, la totalité du fonds de commerce lui appartenant et représentant un magasin de commerce de produits alimentaires sis à la route Sidi Mansour km 4 cité Bourguiba Sfax. Les oppositions doivent être faites à l'adresse du cabinet du maître Khaled Toumi avocat rue Habib Maazoun imm. Chakroun 3ème étage, n° 7 Sfax dans un délai maximum de vingt jours de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 7/11/2020.

2020X01591FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Soumaya Ben Romdane Zribi daté le 27/10/2020 et enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba à Sfax le 5/11/2020 sous le numéro 20203698 quittance n° MO64112 Monsieur Othmen Ben Omer Ben Belguesim Belhajj demeurant Edkhila Bni Khdech

Médenine a cédé à Mr Chokri Ben Selem Ben Mohamed Sallem demeurant Ellouza Jbinyena Sfax la totalité du fonds de commerce «commerce de fruits secs» exploité dans le local situé à la résidence Ibn Kaldoun klm 0.7 Elmharsa Sfax. Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au J.O.R.T entre les mains du maître Soumaya Ben Romdhane Zribi à son bureau situé à l'immeuble el Manar bloc A Sfax. Le même avis a été publié au journal «Le Quotidien» du 8/11/2020.

2020X01595FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte privé de vente et enregistré à la recette des finances de Gafsa le 30/10/2020 quittance n° M020204619 enregistrement n°29159. Ali Ben Elhedi Karray demeurant à Sfax a vendu à Mr Mohamed Majdi Elajmi demeurant à Gafsa tout le fonds de commerce sis à la rue Mohamed Khaddouma exploité pour commerce des activités commerciales. Les oppositions doivent être déposées auprès de l'acheteur à l'adresse de Maître Bouali Gouassmia dont le cabinet est sis à la Rue Farhat Hached Gafsa, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au jort. Cette annonce a été publiée au Journal Echourouk le 6/11/2020.

2020X01599FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28/10/2020 enregistré à la recette des finances de Médenine le 30/10/2020 sous n°20203107 quittance M080053 Mr Mosbah Chaieb Aina titulaire de la CIN n°03559750 a vendu à Mr Fraj Hsis résidant à Remada ouest Tataouine titulaire de la CIN n°06570818 la totalité du fonds de commerce café Alyssa avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à cité Ennaser route de Gabès Médenine.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Achourouk.

2020X01606FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Besbes Slim Avocat

40- Avenue Hédi Chaker Sfax

Boite Postale N°101

Tel : 74201585

Fax : 74.212.722

Besbes.slim@tunet.tn

Conformément au contrat enregistré le 7/10/2020 sous le n°20202943 quittance n°071404 à la recette des finances Sfax; 3D + a vendu à Sfax Lazer la totalité du fonds de commerce conçu pour couper toutes sortes de fer situé rue Jamel Eddine Afghani Z.I poudrière 1 Sfax. Toutes les oppositions doivent se faire dans les délais de 20 jours à partir de la publication de l'avis de vente du fonds de commerce au Journal Officiel entre les mains de Maître Slim Besbes l'avocat dont le cabinet est situé au 40 avenue el Hédi Chaker Sfax.

La publication de l'avis de vente a été publiée au journal "Achourouk" le 13/11/2020.

2020X01608FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 22/10/2020 enregistré à la recette des finances Gremda le 27/10/2020 quittance MO70197 n° d'enregistrement 20201977 et par contrat correctif signé le 05 et 10/11/2020 et enregistré à la recette des finances Gremda le 11/11/2020 quittance 20902130 n° d'enregistrement M072994 Makram Ben Chadli Ben Taher Chhibi titulaire de CIN n°11876995 a vendu à Ali Ben Rachid Ben Ali Abbess titulaire de CIN n°08833981 la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente des fruits secs au local sis à la route el Afrane km 1 Kassas Afrane Gremda Sfax prés du café Maria à Sfax. Toutes les oppositions doivent être envoyées au cabinet du Maître Abida Hounaida avenue Habib Thameur immeuble océan bleu 6ème étage bureau 63 à Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication au journal officiel.

2020X01611FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente légalisé en date du 23 octobre 2020 et enregistré à la recette des finances sous le numéro 20205249 quittance n°66940 Mr Mourad Mohsen demeurant à 03 rue Monji Bacha Tunis a vendu à Mme Intissar Kooli demeurant au lotissement elfaouz Rue Fayrouz n°4 Ennasr 2 Ariana tout le fonds de commerce exploité comme cafétéria et sandwicherie sis au n°12 rue Ibn Charaf Belvédère Tunis. Les oppositions doivent être adressées chez l'acheteuse à son adresse et à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT. Une annonce a été publiée dans le journal quotidien Echourouk en date du 4 novembre 2020.

2020402293FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé de 5/11/2020 enregistré à la recette des finances Hammamet enregistrement n°20204645, quittance n°M100549 daté le 5/11/2020. Mr Mohamed Khmais a vendu à Mme Saliha

Ghazweni tout le fonds de commerce situé à Rue Hédi Wali Hammamet 8050.

Les oppositions sont acceptées chez l'avocat maître Manssouri Badreedin, 14 rue Ali Belhwen immeuble canari Hammamet 8050.

La publication est faite aux journaux Alchourouk et Le Quotidien le 10/11/2020.

2020402295FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé légalisé le 28/10/2020 enregistré à la recette des finances El Menzeh 6 le 3/11/2020 sous le n°20205694 quittance n°M096265. La Société Forever Beauty Société commercial SUARL RC : B0351912016 MF : 1443107/E a vendu à Mme Olfa Bent Rajab Ben Mustapha Hazbari tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels en incorporels sis au 02 Rue Tahar Mami El Menzeh 6 Ariana, exploité pour Coiffure et esthétique. Toute opposition sera faite auprès de Maître Mourad Sfaxi au 86 Avenue Mustapha Mohsen Borj El Ouzir Ariana dans un délai 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Le présent avis a été publié aux quotidiens ES-sahafa et La Presse Temps du 7 Novembre 2020.

2020402306FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 11/9/2020 enregistré à la recette des finances rue de Sahel le 21/9/2020 suivant reçu n°20201376 et n° d'enregistrement MO37956, Mme Zeineb Essid a vendu à Mme Noura Khiari tout le fonds de commerce avec ses composantes corporelles et incorporelles à usage de café, sis au local n°08 rue Hédi Ettoumi elwardia1 - Tunis. Cette vente a été publiée au journal - Echourouk le 24/10/2020. Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire à l'adresse du fonds de commerce susmentionnée, et ce dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2020402310FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tozeur le 6/11/2020 quittance M030193.

La société «Elitt De Formation» vend et cède à la Société «Light Agency» tout le fonds de commerce situé à cité olympique Tozeur avec tout ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être faites auprès de la société "Elitt de Formation" située à cité olympique à Tozeur dans un délai de 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 11/11/2020 sous le n°IP0220/10401.

2020402319FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat signé à la municipalité de Tebourba en date de 3/11/2020 enregistré à la recette des finances de Tebourba le 4/11/2020 quittance n°M034341 Mr. Chedly Trabelsi a vendu un fonds de commerce d'une cafétéria sise à la route Chwigui - Tebourba à Mme. Najoua Hammami avec un montant total de 4.800.000 dinars, ce dernier se trouve chez l'acheteur.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à son adresse à Tankar, Laaroussia, Al Batan - Manouba dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien le 13 novembre 2020

2020402325FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 23/7/2020 enregistré le 30/7/2020 à la recette des finances de Bizerte sous le n°20203106 quittance n°M046425, Mme Hasna Mtioui Machkouri de Nationalité Marocaine titulaire de la Carte de séjour en Tunisie n°000020789, demeurant au 02 Mars le Colisée - le passage Bizerte a vendu à Madame Mouna khmiri titulaire de la CIN n°08384488 demeurant au 109 quartier Rimel Zarzouna Bizerte, l'intégralité du fonds de commerce exploité comme un Café sis à la Rue Othman Allouche Sidi Salem Bizerte.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse à l'adresse de local concerné, dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

2020402327FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce (Gérance libre)

Par un acte SSP en date du 22 septembre 2020 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 14 octobre 2020 quittance 091569, Mr Mabrouk Ben Hamida Ben Belgacem Ben Abdellah demeurant à Résidence El Manama 1 appt B3 Les Berges du Lac Tunis (MF 000/C/A/48912/V) a loué (gérance libre) à la société INDIFOOD : SARL dont le siège social est sis à 04 rue Tachkand; cité Ennasser I Ariana (MF 1688478 M) le fonds de commerce sis à 04 rue Tachkand; cité Ennasser I Ariana avec ses éléments corporels et incorporels.

Pour l'exploitation d'un restaurant pour une durée de dix années (10) renouvelables commençant le 01 octobre 2020 et expirant le 30 septembre 2030.

Cette annonce est parue au journal Chourouk et au journal Quotidien le 12 novembre 2020.

2020T01098FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 14 Février 2020 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 14 Février 2020 (n° de quittance MO11954 n° d'enregistrement 20300532), Mr Nader Ben Fehri Ben Hamda Mechmech a loué à Mr Ramzi Ben Mohamed Salah Ben Mhamed le fonds de commerce lui appartenant et exploité dans le local sis à n°59 rue Hédi Chaker Nabeul pour l'exploitation de vente d'habilles en détail.

Les oppositions s'effectuent entre les mains de maître Achraf Aounallah avocat à son étude sis au 9 rue Al Masrah Nabeul 8000, et ce, dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cette annonce au JORT.

Une copie du contenu de cette annonce a été publiée au journal «Essahafa» paru le 5/11/2020.

2020T01100FCCC3

Résiliation d'un contrat de gérance libre

Suivant acte sous-seing privé établi par Maître Saoudi Lotfi, enregistré à la recette des finances de Tabarka, le 28/10/2020, quittance n°M028626 Monsieur Anis Ben Ali Saidi CIN 07098880 et Société Rwaa d'investissement Touristique, registre de commerce n°A1433292017 représenté par Monsieur Kmis Afia CIN 02545664 ont résilié le contrat de gérance libre enregistré à la recette des finances de Tabarka, le 22/12/2017, quittance n°M041951.

Les oppositions se font entre les mains de Anis Ben Ali Saidi à son adresse sise à la Résidence Beb Bhar Tabarka Jendouba, dans les délais légaux n'excédant pas 20 jours à partir de la date de publication de la présente annonce au JORT.

Copie de cette annonce est publiée au journal le quotidien le 29/10/2020.

2020R02486FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté du 28/10/2020 enregistré à la recette des finances Menzah 9 le 6/11/2020 sous enregistrement n°20303519 et quittance n°M071295 Monsieur Slaheddine Manaa CIN : 00017157 datée du 29/10/2010, a loué à la Sté MH lingerie représentée par sa gérante Mounira Jamel CIN : 00211827 datée du 15/4/2010, la totalité du fonds de commerce du local à usage de commerce article de lingerie sis à centre Molka 21 Manar 2 avec tout ces éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être signifiée au local sis à centre Molka 21 Manar 2 et ce dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la date de parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne qui a été publié en deux journaux quotidiens le «Quotidien» et «Echourouk» le 11/11/2020.

2020R02489FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nabeul le 27/8/2020 sous le n° M057394 Madame Aguir Najeh loue la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Karma n°13 à Nabeul destiné à la vente Artisanat pour une période de 1 an renouvelable à partir du 01/10/2020 à Mr Bachrouch Bilel demeurant à l'avenue Hédi Jouini Nabeul.

Toutes les oppositions seront acceptées chez l'acquéreur dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cette annonce qui a été publiée au journal Essahafa et La Presse paru le 12/9/2020.

2020R02490FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 14/7/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 4/8/2020 sous n°20301848 Quittance n°M002027. Mr Nabil Ben Taher Ayed, titulaire de la CIN n° 02980659 demeurant à la Route de Tunis Hammam Sousse, a loué à la société «ORTHO TECHNIQUE» Sarl, (I.Unique : 11856215) dont le siège sis à la Rue Omar Khézama Ouest Sousse représenté par Mr IVAN SETTE, de nationalité Italienne, titulaire de la carte de résidence n°000104128, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Vente produit alimentaire et Taxiphone dénommé "Superette Mani Center" sise à Complexe Immobilier Mani Center Avenue 14 Janvier Route Touristique Hammam Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans renouvelable à partir du 15/7/2020 et finissant le 14/7/2022. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S01227FCCC3

Location d'un fonds de commerce au titre de gérance libre

Suivant l'acte sous seing privé daté le 24/6/2020 et enregistré à la recette

des finances Houmet Souk Djerba le 15/7/2020 sous numéro MO054690, Monsieur Faycel Ben Hédi Hadji en qualité de propriétaire du fonds de commerce a loué au titre de gérance libre à Monsieur Radhwan Ben Rachid Rihane la totalité du fonds de commerce destiné pour vente des produits artisanaux exploité dans le local sis à place Mokhtar Attia Houmet Souk Djerba où se rendre la propriété de ses murs aux héritiers de Had Younés Ben Gaied à compter de 1/7/2020 pour une durée de 4 ans non renouvelables.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur cité à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a également été publié aux quotidiens Achourouk et Le Quotidien du vendredi 6/11/2020.

2020X01610FCCC3

Gérance libre

En vertu d'un contrat de gérance libre signé le 22/8/2020, enregistré le 25/8/2020, à la recette des finances Nelson Mandela sous le n°20301950 Quittance n°48790, Mr Adel Assadi, a loué à partir du 01/9/2020 à Mme Hanen Khalifi le fonds de commerce exploité dans un local sis au 32 avenue de la Liberté, Tunis, destiné à l'activité de commerce parapharmaceutique en détail au titre de gérance libre.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 28/10/2020.

2020402283FCCC3

Location-gérance d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Menzah 6, le 24/01/2020, quittance n°9210, enregistrement n°20300533, la société «ORIGINAL CITY», SUARL, RC n° B0130112004, M.F : V0881687, dont le siège est sis au 03, rue de Rome Tunis, a donné en location gérance à la société «HERAS TUNISIE», SARL, RC n°B0139732013, MF n°1286161H, dont le siège social est sis au centre commercial Tunisia Mall, appt A11, Lac 2, la Marsa 1053 Tunis, la totalité du fonds de commerce affecté à l'activité de la commercialisation des chaussures et du Prêt-à-porter, situé et exploité au local sis au 18, avenue Othmen Ibn Affen, El Menzah 6, Ariana, avec tous ses éléments corporels et incorporels, et ce pour une durée de cinq années commençant le 01/02/2019 et finissant le 31/01/2024.

Cette annonce a été publiée dans les journaux La Presse et Assahafa, parus le 7/11/2020.

2020402312FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Par acte sous seing privé en date du 01/11/2020, enregistré à la recette des finances de La Marsa le 10/11/2020, Quittance n°107412, Enregistrement n°20305967, Mme Nourchene Bahri titulaire de la CIN n°00287857 a loué à la société LITTLE ASIA SARL

MF : 1689751 la totalité du fonds de commerce sis au 24 Sidi Daoued Route de La Marsa avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce de produits alimentaires pour une période de cinq années renouvelable commençant le 01/11/2020. Toute protestation doit se faire dans les 15 jours qui suivent la publication à l'adresse précitée.

2020402314FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Jerba le 10/8/2020, quittance n°M038341, enregistrement n°20301980, Mr Ridha Kalach, demeurant à El May, Djerba, a loué à Monsieur Mohamed Issaoui, demeurant à Bou Mellal Djerba, le fonds de commerce d'une pizzeria, situé à El May Route Ajim Djerba, pour une durée d'une année renouvelable, allant de 15/7/2020, jusqu'au 14/7/2021.

Cette annonce est publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 24/10/2020.

2020402338FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par un acte SSP enregistré à la recette des finances de Ajim Jerba le 30/10/2020, quittance n°M015976, enregistrement n°20300535, M. Kamel Tiouajni, demeurant à avenue 7 novembre Midoun Jerba Médenine, a loué à M. Anouar Ben Daamar, demeurant à Guellala Jerba, le fonds de commerce, sis à l'avenue Salah Ben Youssef Guellala Jerba, destiné à la vente de tabacs et des journaux et fruits secs pour une année renouvelable du 29/10/2020 au 28/10/2021.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 4/11/2020.

2020402339FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de prévoyance des personnes âgées de Thala.

Siège : Avenue Hédi Chaker Thala.

Objectifs :

1. Fournir l'aide matérielle et morale nécessaires aux personnes âgées démunies et sans protection familiale

2. Contribuer à l'affectation et à l'organisation des personnes âgées sur le plan scientifique et social

3. Contribuer à l'organisation d'activités culturelles et ludiques au profit des personnes âgées.

Membres :

- Ezzeddine Négrichi : Président de l'association

- Abdelkader Ouri : Secrétaire général

- Nourddine Missaoui : Trésorier.

2020T01097APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Locale des Retraités du Douar Hicher «El Amal»

Siège : 21 Avenue Abou Kacem Chebbi Douar Hicher 2086

Sujet de l'association : Social.

Objectifs :

- Renforcer les liens familiaux entre les retraités

- Réalisation d'activités culturelles et récréatives pour les retraités et leurs familles

- Contribuer à apporter une aide matérielle et morale aux retraités.

Président : Jalloul Riahi

Secrétaire général : Khemaies Assadi

Trésorier : Samir Nasri.

2020T01099APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Club Sportif pour les Arts Martiaux à Zaouit Maghaiez.

Siège social : Zaouit Maghaiez - El Hawaria Nabeul 8046

Objet : Superviser et encourager les jeunes, développer leurs capacités physiques et artistiques et les élever au plus haut niveau sportif et moral

Spécialité : Arts Martiaux

Président : Mohamed Khamed Benibrahim

Secrétaire général : Anouar Benboulila

Trésorier : Said Benibrahim.

2020T01101APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne Espoirs et Horizons du Centre d'Intégré Mégrine

Siège : Le Centre intégré pour la jeunesse et l'enfance, Rue Al-Fadhel Bin Ashour, 2024, Mégrine Chaker.

Ses objectifs : Soutenir les efforts du centre en fournissant un briefing matériel, social et éducatif aux parrainés qui ont perdu leurs liens.

Noms, Prénoms et Professions de son fondateur et des personnes chargées de la gérer :

1- Président : Souhair Maawi

2- Secrétaire générale : Asma Ben Khamis

3- Trésorière : Aida Soussi

4- Vice-présidente : Zohour Hamou.

2020R02374APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des amateurs de la maison de la culture HAMMA-DJERID

Local : Maison de la culture Hamma Djerid route Degache 2214 Tozeur.

Objectifs :

- Cherchant à lier les pionniers de la Maison de la Culture Hamma Djérid par l'activation culturelle.

- Aider la Fondation de la Maison de la Culture Hamma Djerid, à lancer des projets culturels et artistiques.

- Contribuent à l'identification du patrimoine la délégation Hamma Djerid.

- Recherche d'ouverture et la coopération avec les établissements d'enseignement

- Contribution à l'organisation d'activités culturelles et réactives.

Membres :

Amel Hajji : Présidente

Faten : Trésorière

Kaoula Ellala : Secrétaire Générale.

2020R02482APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Femme oasienne pour le développement durable

Objet : Développement.

Objectifs :

1- Valoriser les capacités des femmes sur le terrain à parvenir à un développement durable

2- Avancement des affaires féminines sur les plans économique, social et culturel

3- Soutenir la contribution et la participation des femmes oasienne à la promotion du développement dans tous ses domaines régionals

4- Soutenir le rôle des femmes dans l'écotourisme, le changement climatique et la lutte contre la désertification

Siège social : village artisanal, Route de l'Aéroport, Tozeur 2200.

Comité directeur :

Présidente : Laimech Farida

Secrétaire générale : Smida Amel

Trésorier : Ncib Chedli

Membre : Chaieb Imen

Ncib Yassamin.

2020R02506APSF1

Constitution d'une association sociale culturelle

Nom de l'association : Association tunisienne de solidarité culturelle

Adresse : résidence el Ahmadi - 1er étage numéro 13b Mourouj 4, 2074.

Objectif : Amélioration culturelle dans les zones rurales suivant la réglementation

Présidente : Sonia Ayada

Secrétaire général : Said Laghrab

Trésorière : Mouna Ben Saad.

2020402522APSF1

Création d'un GDA

Dénomination : Groupement de développement agricole des producteurs de Hrayer Sbeitia

Objet : encadrement et organisation des agriculteurs

Zone d'intervention : Délégation de Sbeitia

Siège social : Fidh El Menthnen - Douleb

Décision de création : récépissé de déclaration du GDA délivré par Mr le délégué de Sbeitla Mosbeh Fourati sous n°318 en date de 25/6/2020

Présidente : Ines Mahfoudhi

Trésorier : Atef Missaoui.

2020S01226APSF1

Syndic

En vertu du procès-verbal de réunion en date du 8 Août 2020 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 26/10/2020 reçu n°M097527 et enregistrement n°20804396 déposé à la Municipalité de Hammamet le 3 novembre 2020 est constitué un syndic des propriétaires de la résidence «LA PERLE DE HAMMAMET» sis à l'Avenue Moncef Bey Hammamet et composé de :

- Président : Mounir El Jaziri.

- Vice président : Bechir Ben Khlifa.

- Trésorerie : Sahbi Regaya.

- Trésorerie adjoint : Arbia Othmani.

- Secrétaire Général : Kamel Ammar.

2020402317APSF1

Homologation de résolutions

Nomination d'un nouveau Syndic

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du syndic de la Résidence EKLIL 1 avenue de Liberté Boumhel en date du 4/10/2020 enregistré à la recette des finances Boumhel le 6/11/2020 sous le n°20702513 quittance n°M045186 est nommé :

Président : Dr Chaaben Bouali

Secrétaire général : Mr Raouf Ben Ahmed

Trésorier : Mr Riadh Ben Nasr

Membre : Mr Walid Zarrouk, Mr Dhiaeddine Torkhani et Mr Marwanne Sallam.

2020R02492APSF2

Avis

Conformément au PV de l'assemblée générale tenue le 25 octobre 2020, enregistré à la recette des finances de Habib Thamer, en date du 11 Novembre 2020, sous le numéro de reçu M053592 et le numéro d'enregistrement 20802682 et suite à l'accord de la Municipalité de Fouchana, du 5 novembre 2020, enregistré à la recette des finances de Habib Thamer, en date du 10 novembre 2020, sous le numéro de reçu M053261 et le numéro d'enregistrement 20802645, a été constitué le nouveau Syndic Résidence Coquelicot 1, cité Wafa Fouchana.

Président : Tarek el Baldi

Trésorier : Hatem Derbeli

Trésorier adjoint : Anoir El Krifi

Secrétaire Général : Nizar Bou Gamra

Membres : Kamel Makaiz et Bilel Ryahi.

2020R02499APSF2

Désignation du bureau de syndic

Résidence «Las Esmeraldas» les Jardins du Lac

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires du 10 octobre 2020, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 13 octobre 2020 sous le numéro 20704706 quittance n°M77738 les copropriétaires ont élu Mme Emna Fakher présidente du syndic et Mr Mousser Ben Abdessalem trésorier.

2020R02507APSF2

Modification de la composition d'un syndic de copropriété

Dénomination : Syndic Résidence Azur Palace

Siège : Résidence Azur Palace, 2046 Ain Zaghouan Nord, Tunis, Tunisie

Date de la réunion : 19/01/2020

Date et numéro d'obtention de l'arrêté d'approbation : Numéro 95 du 11/01/2019

Selon procès-verbal de la réunion du syndic des propriétaires de la résidence Azur Palace, établi à Ain Zaghouan Nord en date du 19/01/2020, la nouvelle composition du comité syndical de la résidence se compose comme suit :

Mr Mohamed Mehdi Ktari : Président

Mr Mohamed Sélim Lakhdar : Trésorier

Mme Khadija Zarrad : Secrétaire Générale

Mme Manel Mechti : Membre

Mr Amin Halouani : Membre

Mme Nadia Chikhaoui : Membre.

2020402294APSF2

Avis

Selon le PV de réunion, daté le 4 octobre 2020 et enregistré à la recette des finances Manzah 9 sous n° 20803118 le 12 octobre 2020. Concernant la rénovation de syndic des propriétaires résidence Amen 2 au siège du syndic sis cité El Ghazella 2083 Ariana, il a été décidé la nomination :

- Mr Anouar Dhiab : Président :

- Mr Faouzi Ben Helal : Secrétaire général

- Mr Mohamed Chaïbi : Trésorier.

2020402305APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tel/Fax : 71.351.773/98314410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°18233 1996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira.

En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le Débiteur principal : 1- M. Abdelilah Ben Tahar Najar CIN 01727506 MF : 96721 demeurant 5 Rue de Tunis Korba - Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

4) L'immeuble mis en vente : C'est un immeuble objet T.F 539653 Nabeul situé à la rue Ahmed Tlili Korba composé de 2 étages le Rdc avec 3 chambres salon et cuisine et wc de 278 m² le garage de 42 m².

5) Le 1er étage est réservé comme institution dénommée "INSTITUTION IBN SINA DE COURS PARTICULIERS" composé d'un salon et 5 salles et 2 wc et une cuisine d'une superficie de 220 m².

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 497.200.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 21 décembre 2020 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R02501VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le demandeur poursuivant :

Société RYM ALUMINIUM inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le n°147502006 sise à la Rue de Monaco n°6 Tunis.

L'avocate poursuivante :

Son domicile de l'étude Maître Fattouma Msakni, Avocate sise à la Rue des Martyrs Mahdia.

L'objet de la vente :

La totalité du bureau sis au 3ème étage de l'immeuble Rue de Sousse Monastir objet de titre foncier n° 11578 Monastir.

Date de la vente :

La vente aura lieu le mercredi 16 décembre 2020 devant le tribunal de première instance de Monastir à 9 heures du matin.

La partie saisie :

Société SBMA Sarl sise au siège social immeuble Braiek Avenue combattant suprême Monastir, titulaire du registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n°B15137722014.

Mise à prix :

La mise à prix de la vente est déterminée à la somme de quarante trois mille trois cent vingt dinars, après d'éduction de la mise à prix initiale de 40%.

Visite de lieu :

La visite du lieu peut se faire chaque jour et sans Restriction particulière de neuf heures du matin jusqu'à 18 heures du soir.

Pour plus de renseignement contacté l'avocate pour suivante ou le greffe de tribunal de 1ère instance de Monastir où a été déposé le cahier de charge.

2020S01236VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, Société anonyme, siège social 139 avenue de la Liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi, inscrite au RC sous le n°B19321997.

Partie saisie : Hichem Ibn Elhadj, titulaire de la CIN 06072290, commerçant, demeurant à Sfax à la route Menzel Chaker km3 et actuellement à la route Menzel Chaker km6 impasse Ttayri Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité d'un terrain sis à Sfax à la région de Sidi Abid km 5, objet du titre foncier n°75424 Sfax nommé «l'aigle de la victoire». Le terrain qui est nu et

rectangulaire, est d'une superficie totale de 1747 m². Il se situe dans une zone qui a connu une expansion démographique, durant ces dernières années, à environ 100 mètres de la route goudronnée de Sidi Abid du coté sud. Le terrain est limité du sud par des constructions voisines, de l'Est par une «tabia» de figue de barbarie, de l'ouest par une rue dérivant de la route de Sidi Abid d'une largeur de 10.50 m d'où son entée et du nord par un terrain nu d'autrui sans qu'y est une séparation matérielle entre les deux propriétés.

La mise à prix : 84.000.000.D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 16/12/2020 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X01589VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au RC sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Sahnoun Mohamed, titulaire de la CIN 01103240, demeurant à avenue bouzayan, impasse 54 maison 3 bis Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à la rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité d'un magasin objet du titre foncier n°36437 Sfax nommé «tabaroura 47» sis au rez-de-chaussée de l'immeuble bâtis entre deux angles et deux rues : Habib Maazoun - Ali Bach Hanbaa et Dag Hammarskjld - Ali Bach Hanbaa Sa superficie totale est de 18 m² ainsi que les 18/7651 parties communes et indivises y afférentes relevant du titre foncier 252801 Le magasin est loué à autrui et exploité dans la vente des vêtements et chaussures de sport: La totalité de la propriété est limitée du sud par rue Ali Bach Hanbaa, de l'Est par un magasin, du nord par autre et de l'ouest par une cour.

La mise à prix : 108.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 14/12/2020 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Aboukacem Chebbi Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X01590VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie mobilière

Etude de Maître Fendri Abderrahmen

Avocat à la cour

12 rue Salem Harzallah 3000, Sfax

MF : 1077957/Z000

Partie poursuivante : Sté ARIJE-MEDINA, SA, demeurant à avenue de Carthage immeuble majd, titulaire RC n°B08222592014 MF 1374534K, ayant son domicile élu en l'étude de Maître Fendri Abderrahmen, Avocat à la cour, 12 rue Salem Harzallah 3000, Sfax.

Partie saisie : Souad Brini, demeurant à rue bab Jdid rue num 9 La Médina de Sfax.

Propriété à vendre : Il s'agit d'une maison traditionnelle de forme rectangulaire, dont l'entrée est située au sud, mitoyenne sur les trois côtés est, ouest et nord, ainsi qu'une partie du côté sud, située au numéro 9, la médina de Sfax. Sa superficie totale : 163,65 mètres carrés, la superficie couverte : 134,77 mètres carrés, superficie non couverte : 28,88 mètres carrés. Elle comprend : Une «Sekifa» (hall d'entrée) qui ouvre sur une galerie portée sur une colonne et deux arcades, et qui comprend :

- Une pièce dont l'accès se trouve au Nord où se trouve une «maqsura» dont l'accès est à l'ouest

- Une cuisine dont l'accès à l'est où se trouve une salle d'eau qui s'ouvre au Nord La galerie donne sur un patio d'une superficie de 28,88 mètres carrés entourée de 3 pièces, dont une à l'ouest et deux au sud, et un escalier à l'ouest menant à une pièce avec une différence de niveau par rapport au reste du bâtiment. Mesures : façade Est : 13,67 mètres - façade Ouest : 14,47 mètres - façade sud : 12 mètres - façade Nord : 10,78 mètres.

Sur la partie sud du bâti susmentionné, se trouve un étage supérieur construit avec une entrée indépendante via un escalier qui se trouve dans l'angle sud-ouest, qui comprend une pièce centrale sur laquelle ouvre une chambre avec un accès est et deux chambres avec un accès Nord dont une comprend une «maqsura», ainsi qu'une cuisine avec un accès au nord qui comprend une salle d'eau avec un accès à l'est. Mesures : Du coin sud est vers nord 3,25 mètres, puis vers l'ouest, 3,22 mètres, puis vers nord 1,84 mètres, puis vers l'ouest, 5,78 mètres, puis vers nord, 1,31 mètre, puis vers l'ouest, 3,13 mètres, puis vers le sud mesure 6,71 mètres, puis vers l'est, où elle rejoint l'origine 12,40 mètres, et sa superficie est d'environ 63,56 mètres carrés. Limite de l'ensemble

de la propriété : les héritiers Kammoun auparavant et actuellement Arije-Medina, et une impasse du coté sud, à l'est Choikhrouhou, au nord Allouche, et à l'ouest Maalej précédemment, et actuellement Arije-Médina. La détermination des zones a été soigneusement réalisée par le rapport de l'expert, M. Taoufik Kallal, daté du 26/9/2020.

Mise à prix : soixante mille dinars (60.000,000 D) frais en sus.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente : La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Victor Hugo Sfax le lundi 7/12/2020 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite du bâti : Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement sauf le samedi et le dimanche pendant l'horaire de travail administratif. Pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante à l'horaire indiqué et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax ou à l'étude de Maître Fendri Abderrahmen avocat à Sfax.

2020X01592VEPA1

Vente aux enchères publiques

Demandeur de saisie : Jamel Ben Khlifa, travailleur à l'étranger, demeure à Beliana Elamra Sfax.

Frappé de saisie : Saida Souissi, femme au foyer, demeure à la route Soukra km 4.5 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Meftah Imed, avocat à la cour de cassation Immeuble Rex Palace 4ème étage appartement 404 Sfax.

Immeuble à vendre : l'un tiers (1/3) indivis de la part du frappée de saisie de la totalité de l'immeuble intitulé "société zaitia 5" objet de titre foncier n°70849 Sfax d'une superficie égale à 275 mètres carrés et qui se compose de deux étages situés à 4 km de Sfax route Mharza.

Mise à prix : Soixante quatre mille dinars (64 000.000d).

Date et lieu des enchères : Le mercredi neuf décembre deux mille vingt (9/12/2020) à neuf heures du matin à l'audience des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis à la rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble à vendre peut se faire chaque jour de 8h de matin à 17h et pour plus d'informations joindre le bureau d'Avocat poursuivant.

2020X01596VEPA1

Vente aux enchères publiques

Demandeur de saisie : Mohamed Cherif, commerçant, demeure à 94 Souk Keriaa Beb Jebli Sfax.

Frappé de saisie : Elhedi Ben Ibrahim Htit, Journalier, demeure à cité el behri 3 rue 2188 n°768 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Meftah Imed, avocat à la cour de cassation Immeuble Rex Palace 4ème étage appartement 404 Sfax.

Immeuble à vendre : La moitié (1/2) indivise de la totalité du local constitué par deux étages un rez-de-chaussée et un étage qui a une entrée indépendante du coté sud sa superficie globale 76 mètres carrés de l'immeuble intitulé "ESSAADA" objet de titre foncier n°112111 Sfax.

Mise à prix : Vingt trois mille cinq cents Dinars (23500.000d).

Date et lieu des enchères : Le mercredi neuf décembre deux mille vingt (9/12/2020) à neuf heures du matin à l'audience des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis à la rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble à vendre peut se faire chaque jour de 8h de matin à 17h et pour plus d'informations joindre le bureau d'Avocat poursuivant.

2020X01597VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière après réduction de la mise à prix initiale de 40 %

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, société anonyme, I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Kamel Ben Habib Abid (I.U. 0111320F, CIN 01126498), bijoutier, demeurant à la route de Tunis km 5 Avenue de la Liberté impasse Bahloul n°22 Sfax, et à la rue El Adoul Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im, Marhaba Center Esc. A 5ème étage App n°16-3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : L'immeuble dénommé "Kamel" objet du titre foncier n° 65281 Sfax qui consiste en une parcelle de terre clôturée d'une superficie de 1553 m sise à route de Tunis km 5 faisant le coin de l'impasse Chaari et de deux passages Sfax limitée au nord par l'impasse Chaari, de l'est par un passage, du sud par Moalla et Bayoudhi et de l'ouest par un passage, sur laquelle est édifiée une villa de deux étages d'une superficie de 530 m² équipée de l'électricité et de l'eau courante se composant de :

Un rez-de-chaussée d'une superficie de 390 m² comportant une entrée ouvrant sur l'ouest menant à un hall et un salon spacieux, un séjour, une

chambre, des escaliers, un couloir, une salle de bain, une salle d'eau, et un garage spacieux comportant une chambre de stockage, une salle d'eau, une cuisine dans laquelle il existe une chambre de stockage, un réservoir d'eau et une porte ouvrant sur l'est menant à une véranda. Un étage d'une superficie de 140 m² comportant un couloir, trois chambres, une chambre dressing, une salle de bain, un balcon ouvrant sur le coté sud-est et un toit ouvrant sur le coté nord-ouest.

5- Mise à prix : Cinq cent quarante mille dinars (540.000,000 D) frais en sus, et ce après la réduction de la mise à prix initiale de 40 %. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Aboulkacem Chebbi Sfax le lundi vingt et un décembre deux mille vingt (21/12/2020) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2020X01600VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, société anonyme, I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : 1) Société le papier imprimé en continu «PIC», s.a.r.l, I.U 018395A, R.C : B1100211999, 2) Mohamed Ben Mohamed Ammous, CIN n°01278669, gérant de société, 3) Raouf Ben Mohamed Ammous, CIN n°01149404 gérant de société, 4) Nafissa Dhouib CIN n°01070084, demeurant tous au 17 rue Ghana Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Le Rais Sfax» objet du titre foncier n°47938 Sfax qui consiste en une parcelle de terre rectangulaire d'une superficie de 106 m² sise à la rue Ibn Badis se trouvant sur le coté sud de l'avenue Farhat Hached Pic-ville Sfax (une zone à vocation résidentielle, commerciale, professionnelle et de services), limitée au nord par Chaabouni, à l'est Bouawaja, de l'ouest par la rue du dépôt et au sud par les héritiers Ammous, sur laquelle est édifié un immeuble de 3 étages (R+2) dont la surface couverte de chacun d'eux est de 106 m² :

Le Rez-de-chaussée comporte les escaliers, un espace d'aération, un appartement (ouvrant sur le coté sud) et deux magasins (ouvrant sur l'ouest et équipés de l'électricité), les toits sont en béton armé à un hauteur de 3,80m et les murs sont finis et peints :

- Le magasin 1 est d'une surface de 14 m², son sol est revêtu de carreaux de carrelage, le toit décoré en staff, loué à Sami Fitouri pour la coiffure à 180 dinars par mois.

- Le magasin 2 est d'une surface de 11 m est revêtu de parterre en céramique 40/40, loué à Abdejjabbar Chaari pour la réparation du matériel informatique à 180 dinars par mois.

- L'appartement est d'une surface de 46 m², son sol est revêtu de carreaux de carrelage, et comporte un hall, un couloir, une chambre, une cuisine et une salle d'eau. Il est loué en tant que dépôt à Mohamed Ellouze à 140 dinars par mois. Il est équipé de l'électricité et de l'eau courante.

- Chacun des 1er et 2ème étage comporte les escaliers et un appartement d'une surface de 80 m, son sol est revêtu de carreaux de carrelage, les murs sont finis et peints, le toit est en béton armé à un hauteur de 3,70 m, équipé de l'électricité et de l'eau courante et comporte un séjour, un hall, un couloir, deux chambres, une cuisine et une salle d'eau. L'appartement du 1er étage est loué à Mahmoud Rebii et celui du 2 étage à l'association Sfax El-Mezyena à 300 dinars par mois.

5- Mise à prix : Deux cent trente huit mille dinars (238.000,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Elkacem Echebbi Sfax le lundi quatorze décembre deux mille vingt (14/12/2020) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2020X01601VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, société anonyme, I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Chokri Derbel, opticien, I.U. 0335665W, demeurant au 61 avenue Habib Bourguiba Sfax, et à la route de Mahdia impasse Makteb n°24 Sakiet Eddayer Sfax, et à la route Sidi Mansour km 8 Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Imm. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. n°16-3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Chokri DERBEL» objet du titre foncier n°86620 Sfax qui consiste en une parcelle de terre rectangulaire clôturée de tous ses cotés sise à la route Sidi Mansour km 7 rue de l'Ile de Jalta à gauche de celui qui se dirige vers le centre ville en 2ème position. Elle est limitée au nord par le T.F. 17370 Sfax, à l'est par Fourati, au sud par Ben Jmeaa suite auquel se trouve route Sidi Mansour, et à l'ouest par la rue de Jalta où se trouve son entrée. Sa superficie est de 430 m², ses dimensions sont : du coté est 24,11 m, du coté ouest 22,39 m, du coté nord 18,34 m et du coté sud 18,73 m, sur laquelle est édifié :

- Un studio au coin nord est d'une superficie de 37 m² comportant un couloir, une salle d'eau, un hall où existe une kitchenette, et une chambre.

- Un immeuble de trois étages à vocation résidentielle dénommé «Résidence Sina» qui comporte :

Un rez-de-chaussée d'une superficie de 184 m² comportant l'escalier et 2 appartements :

- Appartement A1 (au sud) non exploité composé d'un hall, un salon ouvrant sur l'ouest, une petite cuisine ouvrant sur l'est, une chambre ouvrant sur le nord, une salle de bain équipée ouvrant sur le nord, et une chambre du coté ouest qui dispose d'une 2ème porte menant à un espace privatif du coté est.

- Appartement A2 (au nord) loué à 250 dinars par mois, composé d'un petit hall qui dispose d'un couloir menant à un espace privatif du coté est, une salle d'eau, une petite cuisine ouvrant sur l'ouest, un couloir menant à un salon disposant d'un balcon sur le coté nord, deux chambres ouvrant sur l'est et une salle d'eau ouvrant sur le sud. L'état des deux appartements est moyen ; le sol est revêtu de carreaux de carrelage, la boiserie (portes et fenêtres) et les équipements sanitaires sont d'une moyenne gamme. Les 2 appartements sont peints à la peinture à l'eau.

Un 1er étage d'une superficie de 194 m² comportant l'escalier et 2 appartements :

- Appartement B1 (au sud) loué à 250 dinars par mois, composé d'un hall, une salle d'eau, une petite cuisine, une chambre ouvrant sur l'est disposant d'un balcon sur le coté ouest, une 2ème chambre ouvrant sur l'est, un séjour ouvrant sur l'ouest disposant d'un balcon sur le coté est, et un placard.

- Appartement B2 (à l'est) loué à 250 dinars par mois, composé d'un couloir, une cuisine ouvrant sur l'est disposant d'un balcon ouvrant sur l'ouest, une chambre ouvrant sur l'ost, une salle d'eau ouvrant sur le sud, un séjour et ouvrant sur le sud disposant d'un balcon. L'état des deux appartements est moyen : le sol est revêtu de carreaux de carrelage, la boiserie (portes et fenêtres) et les équipements sanitaires sont d'une moyenne gamme. Les murs des cuisines et des salles d'eau sont revêtus de faïences. Les 2 appartements sont points à la peinture à l'eau.

Un 2ème étage d'une superficie de 194 m² comportant l'escalier et 2 appartements :

- Appartement B3 (au sud) loué à 300 dinars par mois, composé d'un salon, une chambre ouvrant sur le nord disposant d'un balcon sur le coté est, une chambre ouvrant sur l'est, un couloir menant à une cuisine disposant d'un balcon sur le coté ouest, et une salle de bain.

- Appartement B4 (à l'est) non exploité, composé d'un salon disposant d'un balcon ouvrant sur l'est vue sur mer, une cuisine ouvrant sur l'est disposant d'un balcon ouvrant sur l'ouest, une chambre ouvrant sur l'est, une salle de bain équipée et une chambre ouvrant sur l'ouest.

Ces deux appartements sont on bon état, plus récents et totalement finis. Le sol est revêtu de carreaux de carrelage et de grés en céramique dur, les portes sont en bois de bonne qualité et les fenêtres sont en aluminium. Les équipements sanitaires sont d'une haute gamme. Les murs des cuisines et des salles d'eau sont revêtus de faïences. Les 2 appartements sont peints à la peinture à l'eau.

5- Mise à prix : Quatre cent soixante dix mille dinars (470.000,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Aboul-Kacem Chebbi Sfax le lundi quatorze décembre deux mille vingt (14/12/2020) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2020X01602VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, société anonyme, I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi Hamdane Mbarki, CIN 05382814, demeurant à route Menzel Chaker km 1,5 Impasse Touta Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc. A 34e étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4. Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Nedra» objet du titre foncier n°88652 Sfax qui consiste en une parcelle de terre quasi-rectangulaire d'une superficie de 1547 m² clôturée de tous ses cotés sise à route El-Ain km 8 devant le centre de loisir Golden Park, limitée du nord par Ahmed Baazaoui et Ali Chaari, de l'est par Zaghdane, de l'ouest par la route El-Ain (d'où son entrée), et du sud par Smaoui, ses dimensions : du coté nord 44,60 m, du coté sud 46,10 m, du coté est 34,20 m et du coté ouest 34,60 m, sur laquelle est édifié une habitation accessible à partir de deux portes ouvrant sur le coté ouest (route El-Ain) le 1er au centre du mur ouest de la clôture et le 2ème au coin sud, et comprenant :

- Un sous-sol : comprenant un garage mesurant 9,55m/4,85m ayant une porte en fer forgé ouvrant sur le coté ouest et une fenêtre ouvrant sur le nord. Son sol est revêtu de carreaux de carrelage et son toit est en béton. Devant le garage il existe une autre porte menant à un hall (4,54m/3,52m) suite auquel une porte en bois et verre menant à des espaces de formes obliques dans l'une d'elle il existe un placard bâti non équipé, puis un couloir ou existe un coin sanitaire (toilette avec équipement moderne) mesurant 1,75m/1,20m disposant d'une fenêtre ouvrant sur le sud, un débarras, une petite cuisine totalement équipée d'équipement de moyenne gamme, une chambre à coucher mesurant 3,44m/3,25m disposant d'une fenêtre ouvrant sur le sud. Puis un 2ème couloir d'une largeur de 1,58m où existe une cuisine d'une longueur de 5m et d'une largeur de 2,20m du coté est et de 2,86m du coté ouest et disposant de 3 fenêtres ouvrant sur le sud, une salle de bain mesurant 2,25m/2,20m totalement équipée avec des équipements modernes et disposant d'une fenêtre ouvrant sur l'est, une chambre mesurant 3,77m/3,12m disposant d'une fenêtre ouvrant sur le sud, une autre chambre mesurant 5,45m/4m disposant d'une fenêtre ouvrant sur l'est. Avant cette dernière chambre il existe une structure en béton armé d'un ascenseur. La totalité du sol du sous-sol est revêtu de carreaux de carrelage marbré sauf la cuisine et le coin sanitaire et la salle de bain en parterre. Le toit est en béton, les murs extérieurs sont en pierre et les cloisons intérieurs en briques, ils sont finis et peints à la peinture à l'eau. Les portes intérieures sont en bois et les fenêtres en aluminium et protégées par du fer forgé de l'extérieur. Le sous-sol est équipé de l'électricité haute et moyenne tension, ses équipements sont modernes, il est aussi équipé de l'alarme. Sa surface couverte totale est de 441,48 m².

- Un rez-de-chaussée accessible à partir de la porte se trouvant au centre du mur ouest de la clôture qui n'est pas encore mis en place (il existe à sa place des tôles). Il est composé d'une véranda ouvrant sur l'ouest menant à un espace couvert de forme oblique et dont les travaux de construction et de décoration ne sont pas finis. On y trouve des escaliers menant au 1er étage suite auxquels une partie de construction finie mais à qui manque les équipements de boiserie, sanitaires et électriques. Il est actuellement inhabitable. Au centre du rez-de-chaussée se trouve une structure en béton armé d'un ascenseur. Les murs extérieurs sont en pierre et certains des cloisons intérieures en briques. Quelques uns d'eux seulement sont finis de l'intérieur. Le rez-de-chaussée nécessite beaucoup de dépenses pour compléter sa construction et sa décoration. Sa surface couverte totale est de 457,93 m.

- Un 1er étage accessible à partir des escaliers. Ses travaux de construction et de décoration ne sont pas encore finis à part quelques parties. Il lui manque aussi les équipements de boiserie, sanitaires et électriques. Il est actuellement inhabitable. Au centre du rez-de-chaussée se trouve une structure en béton armé d'un ascenseur. Les murs extérieurs sont en pierre et certains des cloisons intérieures en briques. Il nécessite beaucoup de dépenses pour compléter sa construction et sa décoration. Sa surface couverte totale est de 424,47 m².

Au coin nord est se trouve un réservoir d'eau pluviale mesurant 8,50m/4,60m accessible à partir d'une ouverture mesurant 1m/1m. Il existe aussi un puits profond (sondage) équipé d'un moteur électrique. L'emplacement de l'immeuble est assez bien entouré du réseau d'électricité, d'eau courante et du téléphone.

5- Mise à prix : Un million quarante mille dinars (1.040.000,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à la zone 3 - 4 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax le mercredi seize décembre deux mille vingt (16/12/2020) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2020X01603VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A, I.U. 000022 IM, R.C. auprès du tribunal de première instance de Tunis n°B176041996, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Houssemeddine Hsairi, commerçant, CIN n°08770258, demeurant à la route de Mahdia km 7 rue Mohamed Ali Hammi n°13 Sakiet Eddeyer Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc. A 5ème étage App. N°16 - 3000 - Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Al-Mostakbal» objet du titre foncier n°35843 Sfax qui consiste en une parcelle de terre d'une surface de 4116 m² sise à la route de Mahdia km 12 Sfax dans une rue dérivée de la route principale se trouvant à la droite de celui qui prend la direction de Sekiet Eddayer. Ses dimensions sont : du coté est 66,20 m, du coté ouest 68,59 m du coté sud 60,86 m et du coté nord 61,43 m. Elle ouvre sur une rue non goudronnée d'une largeur d'environ 10 m. Elle est limitée de l'est par ladite rue et des autres cotés par des voisins, sur laquelle est édifie trois ateliers ouvrant sur l'est, et dont le sol est en béton et le toit en fer et zinc :

- Le 1er atelier (au coté nord de la parcelle) est clôturé de tous ses cotés, d'une surface de 1055 m² y compris les murs. Il dispose de 23 fenêtres pour l'éclairage et l'aération, Au coté ouest, il existe 2 dépôts, une salle pour les ouvriers en un groupe sanitaire. Il est loué à la société ACOMI depuis 01/01/2015 en vertu d'un contrat de location en date du 10/12/2014.

- Le 2ème atelier (au centre) est clôturé de tous ses cotés, d'une surface de 1172 m² y compris les murs. Devant l'atelier se trouve un espace de 235,85 m² au centre duquel se trouve un générateur électrique. Du coté sud se trouve une administration d'environ 50 m² composée de deux bureaux et une salle d'eau. L'espace non couvert et l'administration sont protégés par une porte en fer forgé. L'atelier est loué à la société STISI.

Le 3ème atelier dispose d'une administration et d'un espace non couvert. Il est d'une surface de 1185 m² et dispose de 22 fenêtres pour l'éclairage et l'aération. Au coin sud-est se trouve une administration composée de deux bureaux d'une surface de 73,5 m² au dessus desquels 2 autres bureaux de la même surface. A l'entrée, du coté est il existe un espace non couvert d'une surface de 76 m² et du coté sud une administration de 60 m² composée de 2 bureaux et une salle d'eau et une cuisine et une porte menant à un espace non couvert. Le sol de l'administration est revêtu de carreaux et son toit est en béton. Il est loué à la société Floyd services industriels depuis 01/12/2015. L'emplacement du terrain est moyen. La construction des ateliers est au dessus de la moyenné. Il est aussi équipé de l'électricité, de l'eau courante et du réseau téléphonique.

5- Mise à prix : Un million trois cent trente quatre mille dinars (1.334.000, 000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Elkacem Echebbi Sfax le lundi quatorze décembre deux mille vingt (14/12/2020) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier dos charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2020X01604VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque de Tunisie, société anonyme, RC n°B1105941996, représentée par son représentant légal dont le siège social est situé 2 Rue de Turquie Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961F/A/P/000.

Partie saisie :

Jalleli Asma, demeurant à cité Habib rue 2035 n°16 Dayer Sfax, en sa qualité de caution solidaire.

Propriété à vendre :

La totalité de la propriété sise à route Mahdia km 5, rue des jasmins, Sfax, constituée d'une parcelle d'une superficie de 363,85 m² sur laquelle est construit une villa en 2 étages inférieur et supérieur en la forme d'une carcasse non équipée, un studio, et un garage et autres, la superficie de l'étage inférieur est de 187,20 m² et celle du supérieur de 170 ,65 m², environ, le garage est situé à l'inférieur exploité en tant que cuisine d'une superficie de 28 m² équipé de l'eau et l'électricité ouvrant sur une aire derrière la maison, l'étage inférieur est non achevé sans peinture avec des cadres pour porte et fenêtre, il comprend 5 chambres, un salon ouvert, 3 salles de bain, un hall avec 3 couloirs et une petite véranda.

La propriété est limitée au nord par une voie d'où son entrée, à l'est par Hamed Drira et Wassila Maazoun, au sud par Tounsi et Akram Drira à l'ouest.

Mise à prix :

Fixée à deux cent dix neuf mille deux cent quarante et un dinars (219.241,000D) en plus des frais et honoraires fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignation ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis au Palais de justice rue Victor Hugo Sfax le lundi vingt et un décembre deux mille vingt 21/12/2020 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax.

2020X01607VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Créancier saisissant : La Société Tunisienne de Banque, Société anonyme, dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira, identifiant unique et matricule fiscal n° 1237/A/P/M/000, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi : Mohamed Ben Mahmoud Kharrat, tunisien, directeur d'une entreprise de vente de matériaux de construction, titulaire de la CIN n°05276878 demeurant à route de Gremda Km 1 chez Mahmoud Kharrat Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Immeuble saisi : L'immeuble objet du titre foncier n°77614 Sfax dénommé «Borj 55» consistant en un appartement d'habitation situé au 3ème étage de l'immeuble «ennasria» composé de 8 étages (rez-de-chaussée, sept étages et mezzanine) situé à la route Gremda Km 0.5 Sfax Nord Ouest Avenu Majida Boulila. Sa surface est de 83 m² avec les parties communes lui revenant du titre 57103 Sfax et qui s'élèvent à 83/9306, avec un droit d'usage privatif du parking n°18. L'appartement comporte un hall qui suit l'entrée, un salon avec une porte fenêtre ouvrant à l'Est sur un balcon, un couloir, une chambre avec une porte fenêtre ouvrant à l'Est sur une chambre avec une fenêtre Ouest. Une salle de bain équipée ; une cuisine avec des placards sous le levier et un placard mural avec une porte ouvrant à l'Est sur un balcon. L'appartement est équipé d'eau et d'électricité son état de construction est relativement bien. L'état de l'immeuble où se situ l'appartement est bien et il est équipé de deux ascenseurs.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à cent trente sept milles dinars (137.000.000D) sans frais. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat. Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Charges :

1- Hypothèque au profit de la STB pour garantir un montant de 70 milles dinars.

2- Tout acquéreur sera soumis au règlement de copropriété énoncé au titre foncier auquel sont soumis tous les propriétaires des parties divises.

Date de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi vingt et un décembre deux mille vingt (21/12/2020) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax1 sis à la rue Victor Hugo Sfax.

Observations : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax1 où a été déposé le

cahier des charges, ou l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis à Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2020X01612VEPA1

Vente aux enchères

Le créancier saisissant : Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME), société anonyme, immatriculée au registre de commerce Tunis sous le n°B2410202005 dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV ayant domicile élu à l'Etude de Maître Olfa Gharbi 12 Avenue Haroun Errachid - Mutuelleville 1082 Tunis.

Le débiteur saisi : La SOCIETE TUNISIENNE DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES «TIPAGRO», société anonyme, dont le siège social est au 118 avenue Habib Bourguiba, Aousja, Bizerte, identifiant unique RNE n°1139414P, (RC Bizerte n°B2442792010).

Avocat poursuivant : Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour, exerçant dans le cadre d'une société professionnelle d'avocats dénommée «Internationale Avocats Conseils» 12 Avenue Haroun Errachid - Mutuelleville 1082 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre : La totalité des parts indivises appartenant à la société «TIPAGRO», soit les (2951,583/33800) dans la propriété dénommée "Si salah aouja" objet du titre foncier n°33558 Bizerte situé à Aousja, en face du lycée secondaire, Bizerte. Les parts indivises consistent en un lot d'une superficie composé d'une administration de 2 étages de 385 m² pour chacun, d'une unité industrielle en charpente sur une surface de 1559 m² clôturée, et d'une chambre de gardien non occupée, avec plusieurs portes et le reste de la surface est un terrain vide.

Mise à prix : un million trois cent soixante trois mille trois cent quarante deux dinars 470 millimes (1.363.342 D, 470).

Date et lieu de l'adjudication : Mardi 15/12/2020 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Bizerte.

La visite des lieux : La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2020402318VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis, MF n°1148045K

Partie saisie : Rassem Ben Hethi Frikha, tunisien, titulaire de la CIN n°05286010, domicilié 42 rue Essafa Cité El Ghazala - Ariana.

Descriptif de l'immeuble :

Un lot de terrain sis au 42 rue Essafa à la Cité El Ghazal à l'Ariana d'une superficie de 465 m² soit les 465 parts indivises du titre foncier 4039 Ariana et sur lequel est édifié une Villa en stade de finition composée de :

- RDC de 141 m² couvert avec une cuisine salon et salle à manger, et SDB les fenêtres en aluminium inachevés ainsi que les portes, avec un escalier fini menant au 1er étage et un garage

- 1er étage de 153 m² couverts : salon avec parquet et 2 salles d'eau et SDB finis, avec 3 chambres finies, l'aluminium est inachevé.

La mise prix : La mise à prix des parts indivises a été fixée à la somme quatre cent soixante-trois mille neuf cent cinquante dinars (463950,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 21/12/2020 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance Ariana (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice cité administrative.

Visite et conditions de participation : La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises. La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de l'Ariana ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2020402323VEPA1

Avis aux créanciers

Publication : Affichage

Affaire de distribution des deniers n°79

Par décision rendue par Monsieur Abdelkader Retibi, le juge-commissaire chargé de la distribution des deniers et du rang des créanciers dans l'affaire ayant le numéro ci-dessus, en date du 5/10/2020, relative à l'ouverture des procédures de distribution des deniers consignés issus de la vente du saisi, en vertu d'un ordre de paiement n°5293 émis par le président du tribunal de première instance de Kairouan le 14/8/2017, déposés à la caisse des dépôts et consignations selon le reçu de dépôt n°M039666 en date du 17/4/2019 délivré par la recette des

finances à la rue de Khawarizmi à Kairouan et estimé de sept mille sept cent cinquante dinars (7.750.000 d). Le demandeur de la distribution est Maître Lotfi Meherzi, agissant pour le droit de son client : La Caisse Nationale de la Sécurité Sociale, en la personne de son représentant légal, ayant élu adresse de notification à l'étude de son avocat. Contre : 1/ Société Médicaments de Kairouan (MEDI-KA), en la personne de son représentant légal, son siège au boulevard de l'environnement à la route d'Oueslatia à Kairouan. 2/ Said Ben Fredj Ben Farhat Ben Saad, domicilié à l'avenue de la république n°12 à Chebika - Kairouan. En conséquence, le présent est publié et affiché au tableau d'affichage du tribunal et est publié au Journal Officiel de la République Tunisienne. Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2020S00551VEPA2

Appel d'offres

Vente d'un lot de terrain avec toutes ses composantes

Appartenant à la Société Tunisienne des Peintures

PUREX

SARL

Capital : 60.000,000 DT

ID : 0023282 A

N° d'affiliation à la CNSS : 13449553

Siège social : Zaouit Sousse Avenue 7 Novembre Sousse

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de 1ère instance de Sousse sous le n°5267 en date du 12/02/2018 portant faillite de la SOCIETE TUNISIENNE DES PEINTURES PUREX et l'ordonnance de Mme le juge des faillites en date du 14/9/2020 autorisant la vente d'un immeuble consistant en un lot de terrain avec toutes ses composantes sis à la zone industrielle à Sidi Abdelhamid Sousse appartenant à ladite société à son état et l'approbation de Mme le juge précité du cahier des charges relatif à l'opération de vente dudit lot, l'administrateur judiciaire Mr Belgacem Ben Khaled nommé syndic de faillite de ladite société son Bureau sis à l'immeuble El Ahmadia 04 Rue Georges Gorse 4000 Sousse (73.217.330 - 98.401.023), lance un appel d'offres pour la vente dudit lot à son état avec toutes ses composantes. La mise à prix est fixée à un million quatre cent trente quatre mille deux cents dinars (1.434.200.000). Ceux désirant l'acquisition du lot sus-indiqué peuvent contacter le syndic de faillite précité à son adresse sus indiquée pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de 300 dinars. Les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le Syndic de faillite précité. Les offres doivent être adressées à Mme le juge des faillites au tribunal de première instance de Sousse par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

Appel d'offres relatif à l'acquisition d'un lot de terrain avec toutes ses composantes

Appartenant à la SOCIETE PUREX

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le mercredi 23 décembre 2020.

2020S01239VEPA2

Faillite de la société

HOTEL LES ARCADES

I.U : 045470X

En vertu du jugement rendu par le Tribunal de première instance de Sfax, sous le n°222 du 3 novembre 2020, la Société «Hôtel les Arcades», size avenue des Martyrs Sfax est déclarée en faillite.

Le Tribunal a désigné M. Hatem Kharrat juge commissaire et M. Habib Kallel syndic de la faillite.

Conformément aux dispositions de l'article 530 du code de commerce tel que modifié par la loi n°36 de l'année 2016, les créanciers doivent produire leurs créances au syndic de la faillite sis Rue Abou El Hassen Elakhmi, Immeuble La Perla 2, Sfax El Jadida, Téléphone 74 40 70 18 et ce dans un délai de quinze jours à partir de la date de publication du présent avis.

2020X01598VEPA2

Distribution (article 46 du CSC)

Société Maersk Services

Société en cours de liquidation

SARL au capital de 20 000 DT

Siège social : Immeuble Net Glass Zone Industrielle Khaireddine Lots N°4/1/3

Identifiant Unique / Matricule Fiscal : 1592790Q

Affiliation CNSS n° : 00588859-69

Le liquidateur de la société informe le public de la décision de distribution des fonds disponibles provenant de la liquidation de la société entre les créanciers. Toute personne intéressée peut faire opposition dans un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de parution de cet avis au JORT.

2020402265VEPA2

Jugement de Règlement judiciaire

"SOCIETE bio-freeze"

I.U : 1133362T

Siège social : Cité Yassamine Rue Nakhil Béja sud 9000

En vertu de la décision n°41 rendue le 14/7/2020 ainsi que la décision rectificative rendue le 22/9/2020, le Président du tribunal de première instance de Béja a : - Déclaré que la société «BIO-FREEZE» inscrite au Registre National des Entreprises

sous l'identifiant unique n°1133362T, est en état de cessation de paiement depuis le 01/01/2020

- Ordonné l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire en faveur de la société «BIO-FREEZE»

- Désigné Mr Slah Guedouar en qualité d'administrateur judiciaire pour procéder à l'inventaire de ses biens, examiner la véritable situation économique, financière et sociale de la société, arrêter la liste des créanciers et établir un plan de sauvetage sous le contrôle de juge-commissaire. A cet effet tous les créanciers de la société «BIO-FREEZE» doivent dans un délai n'excédant pas 30 jours à partir de la date de la publication du présent avis, inscrire leurs créances auprès de l'Administrateur judiciaire à son bureau sis au 2 bis Rue Argentine 5ème étage bureau n°4 Belvédère Tunis Tel 71.841.014 et produire les preuves y afférentes.

2020402284VEPA2

Vente d'un terrain à la Zone Mohamed 5 Tunis

Selon jugement énoncé par le tribunal de première instance de Tunis le contrôleur d'exécution du programme de redressement de la société «Otheman Kamel et fils» met en vente au plus offrant sous plie fermée un terrain nu pour ériger un Immeuble à la Zone Mohamed 5 Tunis (rue De Coubertin au niveau du siège de la STB), les intéressés peuvent fixer un rendez-vous pour la visite en appelant au 99621949 et acheter le cahier de charges et ce jusqu'à la date limite des offres fixée le 5 janvier 2021.

2020402307VEPA2

Remplacement du mandataire judiciaire

Suivant ordonnance émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 4/11/2020, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia Abbes domiciliée au 11, Rue Belhessen Jrad 2080 Ariana - Tél : 28 206 646, en qualité de mandataire judiciaire pour diriger les biens mobiliers et immobiliers de Nadia Mefti en remplacement du mandataire précédent madame Rim Daoued Dridi.

2020402321VEPA2

Remplacement du mandataire judiciaire

Suivant ordonnance émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 4/11/2020, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia Abbes domiciliée au 11, Rue Belhessen Jrad 2080 Ariana - Tél : 28 206 646, en qualité de mandataire judiciaire pour diriger les biens mobiliers et immobiliers de Akram Bouaouina en remplacement du mandataire précédent madame Rim Daoued Dridi.

2020402322VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du mercredi 25 novembre 2020

MINISTERE DE COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Société ELLOUHOUM

S.A au capital de 3.000.000 Dinars

Siège social : Avenue du 3 Août 1903, El-Ourdia - Tunis

Le conseil d'administration de la société ellouhoum, invite tous les actionnaires de la société pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire fixée pour le mercredi 25 novembre 2020 à 9h du matin, au siège social de la société sis à l'avenue du 3 août 1903 El-Ourdia -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2019.

2- Lecture et discussion du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019.

3- Examen et discussion des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

4- Lecture et discussion du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2019.

5- Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatif se rapportant à l'exercice 2019.

6- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

7- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

8- Fixation des jetons de présence pour l'année 2019

9- Cooptation d'un administrateur.

2020R02503SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du mercredi 25 novembre 2020

MINISTERE DE COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

SOCIETE ELLOUHOUM

S.A au capital de 3.000.000 Dinars

Siège social : Avenue du 3 Août 1903, El-Ourdia - Tunis

Le conseil d'administration de la société ellouhoum, invite tous les actionnaires de la société pour assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire fixée pour le mercredi 25 novembre 2020 à 12h du matin, au siège social de la société sis à l'avenue du 3 Août 1903 - El Ourdia - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la continuité de l'activité de la société Ellouhoum à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Insertion d'un nouvel article au statut constitutif de la société Ellouhoum.

2020R02504SANB3

Convocation à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire

Société du Pôle de Compétitivité de Gafsa

S.A. au capital de 47 000 000 Dinars

Siège social : 2ème et 3ème étage, immeuble Smaoui en face de la douane, route de Tozeur, Km 3 Zarroug - Gafsa

N° CNSS : 00309189-50

MF : 1056070/B/A/M/000

Les actionnaires de la Société du Pôle de Compétitivité de Gafsa sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire pour la gestion 2018 et extraordinaire qui auront lieu le 8/12/2020 à neuf heures, au siège social de la Société sis Immeuble Smaoui, 2ème et 3ème étage, en face de la douane, route de Tozeur, Km 3 Zarroug - Gafsa à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'assemblée générale ordinaire :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers et du rapport de gestion de l'exercice 2019.

4- Affectation de résultat de l'exercice 2019

5- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Approbation de la nomination des administrateurs

7- Nomination d'un commissaire aux comptes pour le mandat 2020-2021-2022

8- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

9- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2019.

Pour l'assemblée générale extraordinaire :

1) Modification du siège social de la société.

Tous les documents soumis à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société durant le délai légal.

2020R02515SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

UTIQUE GAZ

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 D

Siège social : Henchir Tabaiess - Utique 7060

Matricule fiscal : 899639/B/A/M/000

Registre de commerce : B046782008

Mesdames et Messieurs les actionnaires de société UTIQUE GAZ sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 3 décembre 2020 à 10h au siège de la Société CARTE, Lot BC4 Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital social

- Renonciation au droit préférentiel de souscription

- Modification de l'article 6 des statuts

- Mise à jour des statuts conformément à la loi n°2005-65 du 27 juillet 2005

- Questions diverses.

2020R02519SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et de Développement de HERGLA,

Société anonyme

Au capital de : 3.000.000 DT

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Registre du commerce : B15982003

Matricule fiscal n° : 028468 F/AM/000

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement de HERGLA sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 8 décembre 2020 à 10H30 au siège de la société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Renouvellement du mandat ou désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020 - 2021 et 2022.

7. La démission d'administrateur et la nomination d'un autre.

2020S01229SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société El Kantaoui de Développement du Tourisme de Golf

Société anonyme

Au capital de : 6.000.000 DT

Registre de commerce : B91163212009

Matricule fiscal : 1120886A/A/M/000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société, El Kantaoui de Développement du Tourisme de Golf sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 8 décembre 2020 à 11H30 au siège de la Société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2019.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. La démission de deux administrateurs et la nomination de deux nouveaux.

2020S01230SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique du port El Kantaoui

Société anonyme

Au capital de : 400.000 DT

Registre de commerce : B16971997

Matricule fiscal : 28508W/A/M000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière et Touristique du Port El Kantaoui sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 9 décembre 2020 à 10H30 au siège de la Société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3/ Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêté au 31 décembre 2019.

4/ Quitus aux administrateurs.

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6/ La démission de deux administrateurs et la nomination de deux nouveaux.

2020S01231SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NOUVELLE DE TRANSPORT KERKENNAH

«SONOTRAK»

Société anonyme

Au capital de 970.000 dinars

Siège social : 179.Avenue Mohamed Hédi Khefacha

Gare maritime 3000 Sfax

Identifiant Unique : 0011252 E

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle de Transport Kerkennah sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 10 décembre 2020 au siège social de l'office de la Marine Marchande et des Ports Sfax et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire en dehors des délais légaux ;

2. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2019;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019;

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019;

5. Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2019;

6. Approbation des conventions figurants dans le rapport spécial du commissaire aux comptes ;

7. Fixation des jetons de présence;

8. Affectation du résultat de l'exercice 2019;

9. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019;

10. Nomination d'un commissaire aux comptes ;

11. Pouvoir pour l'accomplissement de formalités.

N.B. : Les projets de résolution, le rapport de gestion, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que tous les documents prévus par la réglementation en vigueur sont à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

2020X01594SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Touristique et de Plaisance SPTP

S.A au capital de 2.333.330 Dinars

Identifiant Unique auprès du Registre National des Entreprises : 0373174T

Elisant domicile au 5, Rue du Lac d'Annecy (Immeuble Radio Shems Fm) Les Berges du Lac Tunis 1053

Les actionnaires de la Société de Promotion Touristique et de Plaisance sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 18 décembre 2020 à 9H30 au siège de la société Gammarth Immobilière Immeuble Al KARAMA HOLDING Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi - les Berges du Lac Tunis 1053 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard dans la réunion de l'assemblée générale ordinaire chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2017,

2- Lecture et Approbation du rapport d'activité de la Société pour l'exercice 2017,

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2017.

4-Approbation des conventions règlementées,

5- Approbation des états financiers de l'exercice 2017,

6- Affectation des résultats de l'exercice 2017,

7- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2017,

8- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour la période 2018-2019-2020,

9- Pouvoirs.

2020402296SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Promotion Touristique et de Plaisance SPTP

S.A au capital de 2..333.330 Dinars

Identifiant Unique auprès du Registre National des Entreprises : 0373174T

Elisant domicile au 5, Rue du Lac Of Annecy (Immeuble Radio Shems Fm) les Berges du Lac Tunis 1053

Les actionnaires de la Société de Promotion Touristique et de Plaisance sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 18 décembre 2020 à 11 H au siège de la société Gammarth Immobilière Immeuble Al KARAMA HOLDING Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi - Les Berges du Lac Tunis 1053 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la situation de la société au regard des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales,

2- Pouvoirs.

2020402297SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "AON TUNISIE S.A"

Société de Conseil et de Gestion en Assurances et en Réassurances

Siège social : 89 bis Avenue Habib Bourguiba - 2080 Nouvelle Ariana - Tunisie

RC : B129547998

Messieurs les actionnaires d'AON TUNISIE S.A. sont convoqués en l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 20 novembre 2020 à 12h, au siège social d'Aon Tunisie sis au 89 bis, Avenue Habib Bourguiba - 2080 Nouvelle Ariana - Tunisie et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société durant la période Covid19 et la nouvelle forme de collaboration.

2- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

3- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales et administratives.

2020402298SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

Société la Foncière de l'Avenue de France

SA au capital social de 75.000 DT

Siège social : 17 Avenue de France Tunis

MF : 513150Q

Messieurs les Actionnaires de la société «FONAF» sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir au siège social 17 Avenue de France 1000 Tunis le jeudi 10 décembre 2020 à 10H à l'effet d'examiner les questions inscrites à son ordre du jour ci-après :

Examen des propositions du Conseil d'Administration tenu le 28 octobre 2020 relatives à l'annulation définitive de la réalisation de l'augmentation du capital social, précédemment projetée et telle que soumise à l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 2020 non tenue pour défaut de quorum.

Renonciation en conséquence de cette annulation, à l'application des dispositions de l'article 291 du CSC relatives à la convocation de nouveau de cette assemblée pour délibérer sur le même ordre du jour avec un quorum réduit, et ce pour défaut d'objet.

2020402320SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MPACK SA

Au capital de 4.200 000.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Boutefeha - Béja

Identifiant unique : 1541546Y

Messieurs les actionnaires de la Société Mpack SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 8 décembre 2020 à 15 heures au siège social de la société SICAR INVEST sis au n°14 rue Sirya immeuble abi center, 12ème et 13ème étages 1002, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue et le mode de convocation de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de 2019 ;

2. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2019 et des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice;

3. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2019;

4. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues à l'article 200 du Code des sociétés commerciales ;

5. Quitus aux administrateurs,

6. Affectation s'il y a lieu des résultats;

7. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2019;

8. Renouvellement du mandat des administrateurs ;

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

10. Pouvoir pour formalités.

2020402332SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

GABES MARINE TANKERS SA

Société en liquidation RNE N°0429994 E

Identifiant CNSS : 182006-34

GP 1 km 13 Ezzahra

Les actionnaires de la Société en liquidation "GABES MARINE TANKERS SA" sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le 7/12/2020 à 12 h au siège de la Société sis au km 13 Route de Sousse Ezzahra et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur sur la situation financière de la Société

- Lecture et approbation du rapport du liquidateur sur le plan de liquidation

- Lecture et approbation du résultat prévisionnel du compte de liquidation

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020402335SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

GASMARINE SA

Société en liquidation

RNE N°0587990

Identifiant CNSS : 171174-66

GP 1 km 13 Ezzahra

Les actionnaires de la Société en liquidation «GASMARINE SA» sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le 7/12/2020 à 10h au siège de la Société sis au km 13 Route de Sousse Ezzahra et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur sur la situation financière de la Société

- Lecture et approbation du rapport du liquidateur sur le plan de la liquidation

- Lecture et approbation du résultat prévisionnel du compte de liquidation

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020402336SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

TRANSBULK SA

Société en liquidation

RNE N : 1278455Y

Identifiant CNSS : 555203-72

GP 1 km 13 Ezzahra

Les actionnaires de la Société en liquidation «TRANSBULK SA» sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le 7/12//2020 à 11 h au siège de la société sis au km 13 Route de Sousse Ezzahra et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur sur la situation financière de la Société

- Lecture et approbation du rapport du liquidateur sur le plan de la liquidation

- Lecture et approbation du résultat prévisionnel du compte de liquidation,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020402337SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

PIERALISI MAGHREB

Société anonyme

Au capital de 200 000 dinars

Siège social : 36, rue 8601 La Charguia Tunis

Identifiant unique : 1192059 S

Les actionnaires de la Société PIERALI MAGHREB, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 11 décembre 2020 à 9 heures au siège de la société sis au 36, rue 8601 La Charguia Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Constat de l'absence de rapports de gestion pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers des exercices 2017, 2018 et 2019.

- Ratification de cooptation d'administrateurs.

- Nomination de nouveaux membres du Conseil d'Administration,

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2020402341SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

Fabrication Transformateurs électriques et luminaires

VARAT TUNISIE SARL

ZI Mghira III Lot n°50 Rue Jendouba Fouchana 2082

SARL au capital de 4.000.000 Dinars

MF : 0437483G/A/M/000

RNE : 0437483G

Affiliation CNSS : 00180146-17

Messieurs les associés de la Société Varat - Tunisie Sarl sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 1 décembre 2020 à 10h au siège social sis à la zone industrielle Mghira 3 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Augmentation du capital.

2) Questions diverses.

2020R02481SRLB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr Abdelmajid Ben M'hammed Gana titulaire de la C.I.N n°04061400 annonce que le titre de propriété n° 13829/15 objet du titre foncier n°75588 Monastir a disparu et objet d'une attestation de perte n°320 du 11/10/2020 par le poste de police Moknine est.

2020S01238DIVD2

Avis

Madame Chamama Khemis et Hayet Lasouad annoncent qu'elles possèdent un terrain de superficie 21 Hectares sis à la route Sidi Mansour km 28 Elaoubed Sfax (Achat enregistré le 20/12/1999 n°M095451) Son titre de propriété a disparu et elles désirent se faire délivrer une 2ème copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Salah Feki dans un délai de 70 jours de la parution de cet avis.

2020X01605DIVD2

Perte de contrat de propriété

Je soussignée Laila Bent Hassin Mahjoubi CIN : 05145834, résidente à Jbeniana Sfax.

J'ai perdu mon contrat objet d'un terrain de surface de 3600 m² à Jbeniana à l'est Abdallh Sebri nord Voie ouest Rue Glelja sud Mahssouna Mahjoubi. Toute opposition doit se faire dans une période de 70 jours à partir de la date de publication devant le bureau de maître Chroudi Nassim Place 2 Mars Djebeniana.

2020X01609DIVD2

Avis

Attendu que la requérante Zoubaida Bent Ali Fourati a déposé par l'office de son avocat Maître Mohamed Rami Krichah, à l'auxiliaire du Tribunal immobilier de Bizerte, une demande de mise à jour sous le n°7688, tendant à inscrire le contrat de vente sous seing privé enregistré le 25/5/1966, folio 43, case 122 conclu entre Hiour Henri et Guyaume et Alis Louiz, représentée au contrat par Kadour Lassouad, des 100 mètres carrés au profit de Yemna et Jamila, filles de Ali Maknine par parts égales et à inscrire le contrat de vente sous seing privé enregistré le 28/01/1970, folio 09, case 09 conclu entre Yemna et Jamila, filles de Ali Maknine représentées au contrat par leur père en vertu de deux procurations notariées rédigées les 28 février 1968 et 05 mars 1968, des 100 m² au profit de Zaima Bent Salah Barbouchi et Zoubaida Bent Ali Ben Mheni par parts égales.

Attendu qu'il n'a pas été possible à la requérante de se procurer la procuration donnée à Kadour Lassouad, le 9 mars 1963, folio 99, case 184.

Attendu que le présent avis de publication supplie la non production d'une copie légale de ladite procuration, en application de l'article 17 de la loi n°2001-34 du 10/4/2001, relative à la mise à jour des titres fonciers.

Toute personne ayant intérêt, peut déposer une demande de tierce opposition auprès du siège auxiliaire du Tribunal immobilier de Bizerte et intervenir dans l'instance, dans un délai ne dépassant pas les deux mois à courir de la date de la parution du présent avis. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le jeudi 20/02/2020 à la page 10 sous la référence IP1520/71.

2020402255DIVD2

Avis

Suite à la demande de la mise à jour n°1236 demande des héritiers de Kilani Ben Boubaker Mansour par Maître Hichem Farah au Tribunal Immobilière de Gabès concernant l'Immeuble sise à Cité Azayez Mtorech Gabès en vertu de laquelle il demande une annonce complémentaire concernant la propriété de Mouhiddine Ben Abdelkader Ben Ahmed Hassin toute personne qui à un droit immobilier sur l'immeuble titre sous 301 Gabès doit soumettre une objection au bureau du tribunal immobilier dans un délai d'un mois de la datte de cette annonce.

2020402262DIVD2